

## Les erreurs de l'Axe ont aidé à la victoire, dit Marshall

### Le petit propriétaire est un gage de succès

Québec, 10. (P.C.) — Le petit propriétaire est un "symbole de succès" a déclaré hier soir le premier ministre Maurice Duplessis, dans un discours qu'il prononçait au dîner de clôture du XIIIe congrès annuel de l'Union des ligues de propriétaires de la province de Québec.

Nous ne connaîtrons jamais assez l'importance primordiale de l'exercice du droit de propriété," a-t-il dit. "Le monde doit choisir entre trois systèmes économiques. Le premier est le communisme, qui est basé sur la propriété d'Etat. Un deuxième est le système des monopoles, qui permet l'exploitation du peuple au profit de quelques-uns. Nous ne voulons pas de ces deux systèmes dans Québec, non plus qu'au Canada, parce qu'ils ne répondent aux besoins de notre population. Nous préférons un système qui permet à chacun de posséder son propre bien.

Nous voulons le conserver, ce système, et la petite propriété est notre meilleure sauvegarde."

### Pourparlers pour mettre fin à la grève chez Ford

(Par Frank Flaherty)  
Ottawa, 10. (P.C.) — Des pourparlers sont en cours, qui pourraient bien mettre fin à une grève de trois semaines à l'usine Ford de Windsor, a déclaré hier soir aux Communales le secrétaire d'Etat Paul Martin. Des requêtes ont surgi de tous les côtés à la fois pour faciliter le rapprochement de la compagnie et de ses employés.

M. Martin n'a pas donné de détails, mais il a dit que le ministre du Travail Humphrey Mitchell, qui avait parlé plus tôt dans un oratoire débat des Communales, n'était pas en mesure de révéler tout ce qui se passait, de peur de nuire au règlement de la grève. Le ministre du Travail a déclaré qu'il n'aurait pas de nouvelles de la grève de Ford ou à Windsor ou à l'importance de la grève, si les parties en cause étaient disposées à se rencontrer.

Le secrétaire d'Etat, qui représente le comité d'Essex-est, a dit avoir pris part lui-même à des pourparlers de fin de semaine.

Le débat sur la grève a été soulevé par Clarence Gillis, député C. F. de Bap-Breton, qui appuyé par d'autres députés de son parti, a demandé au gouvernement de placer un contrôleur à l'usine Ford, de rappeler les ouvriers et de négocier ensuite une entente.



L'Université "Kaki" de l'Armée canadienne à Leavenworth, près de Londres, a été officiellement inaugurée par le feld-marschal Sir Bernard Montgomery, récemment bien que les étudiants s'étaient mis au travail depuis quelques jours. Ci-dessus, le groupe des professeurs pose pour un photographe, mais non sans quelques récriminations de la part du maréchal Montgomery qui doit recevoir des ordres d'un civil.

## Le procureur de Laval tente d'obtenir un nouveau procès

Paris, 10. (P.A.) — Le procureur de Laval a commencé aujourd'hui à manoeuvrer pour obtenir un nouveau procès. L'ex-chef d'Etat du gouvernement de Vichy a été condamné à mort hier, après avoir été déclaré coupable d'intelligence avec l'ennemi et d'attente de la sécurité de l'Etat.

La police a dit que Laval serait conduit dans son ancienne cellule de la prison de Fresnes, où il attendra la décision finale. Si le général de Gaulle lui refuse un nouveau procès, il n'en sera probablement informé que quelques heures avant son exécution.

La haute cour de justice française a condamné Laval sans appel et a frappé celui-ci d'indignité nationale, de dégradation nationale, en plus de confisquer tous ses biens. La sentence a été adressée à une chaise vide, devant laquelle on avait placé une bouteille d'eau minérale et un verre pour le défendeur, qui a refusé de paraître devant le tribunal.

Le jury attendait hier l'arrivée de Laval, lorsqu'il fut averti de venir au poste de police au Palais de Justice, où il a passé l'après-midi d'hier. Le condamné a refusé de signer aucune requête d'appel, quand même. L'ordonnance créant le tribunal empêcha toute interférence et tout appel.

La cause a été lancée littéralement entre les mains des jurés. Le premier témoin à comparaître hier a été M. Léon Noël, ex-député haut commissaire du gouvernement de Vichy à Paris et diplomate de carrière. Il a refusé de témoigner en l'absence de Laval. Il a même refusé de prêter serment. Il a expliqué qu'il avait formulé des accusations graves contre Laval au procès du maréchal Pétain et qu'il serait prêt à répéter ces accusations en présence de Laval. Il a rappelé cependant qu'il avait beaucoup lui-même à l'accusé et il a formulé le vœu que celui-ci eût l'occasion de se défendre.

Dans les circonstances actuelles, a dit Noël, je maintiens ce que j'ai déclaré au procès Pétain, mais je n'ai rien à ajouter.

Léon Noël s'apprêtait à quitter la salle immédiatement, lorsque le juge Mongibeaux l'a forcé à demeurer dans la salle aux longs côtés du procureur André Mornet, n'aurait pas été assuré du fait que le témoin confirmait ses déclarations antérieures.

Un dernier témoin, Edmond Fouquet, président de l'exécution de la maison de publication et d'annonce Hachette, a dit que les Allemands avaient tenté des efforts répétés pour obtenir le contrôle de la compagnie et de Havas, agence de nouvelles française. Bien que Laval eût agi comme intermédiaire, dit-il, les compagnies s'y sont fructueusement objectées.

M. Mornet, le fameux procureur qui obtint la condamnation à mort de Mata Hari durant la première grande guerre et le verdict récent contre le maréchal Pétain, n'a que très peu référé aux témoignages lorsqu'il a prononcé son plaidoyer. Il s'est contenté d'énumérer l'interminable liste d'accusations contenues dans la plainte déposée contre Laval, en disant qu'elles étaient abondamment prouvées par les actes et déclarations de l'accusé, alors que celui-ci était chef d'Etat de Vichy.

Parmi ces crimes, il a reproché à Laval d'avoir jeté par-dessus bord la République à l'Assemblée nationale, d'avoir établi un régime de dictature et d'avoir inauguré "la politique criminelle de collaboration avec l'ennemi" lors de la rencontre historique de Pétain et d'Hitler à Montoire.

## La majorité déterminera la politique du Japon

Tokio, 10. (P.A.) — Les prisonniers politiques récemment libérés sont sortis aujourd'hui de quatre prisons nipponnes aux murs épais aux acclamations d'une foule communiste accourue à leur rencontre et criant leur opposition au gouvernement impérial, pendant qu'une fédération nationale de travailleurs, récemment formée, s'est portée à la défense de la maison impériale et à l'assaut des "rouges".

Les instigateurs de cette nouvelle fédération ont décidé de "livrer une lutte à mort contre le communisme qui vise à l'extermination de notre politique nationale unique, sous l'empeur."

La fédération et un autre groupe favorisant un remaniement complet de la diète japonaise ont élevé la voix soudainement dans un Japon troublé au moment où le nouveau premier ministre libéral, le baron Kijuro Shidehara, déclarait à son peuple dans une émission radiophonique: "L'emprise de la clique militariste et des bureaucraties sur le pouvoir politique a été brisée et toute vie politique et économique sera dorénavant déterminée par la volonté de la majorité."

Sept prisonniers libérés repré-

## Darnand exécuté

Paris, 10. (P.A.) — Un peloton d'exécution de douze soldats français a exécuté Joseph Darnand, chef de la milice de Vichy, au fort de Châtillon, à 9 heures et 40 cent avant-midi, heure de Paris, aujourd'hui.

Darnand fut trouvé coupable de trahison, le 13 septembre, par la même cour, qui prononçait, hier, la sentence de mort contre son supérieur, Pierre Laval.

Un religieux dominicain, l'avocat de Darnand, un médecin et deux magistrats faisaient partie du petit groupe qui assista à l'exécution. Juste avant que les coups de feu ne fussent tirés Darnand s'écria: "Vive la France, adieu les hommes de ma milice."

## Conditions aux prêts américains

Washington, 10. (P.A.) — On peut requérir de la Russie, comme de la Grande-Bretagne, on'elle s'adonne à une politique libérale de commerce à l'étranger avant d'obtenir l'aide financière des Etats-Unis.

Cette idée se fait jour aujourd'hui. Il apparaît en même temps que les négociations commerciales et financières anglo-américaines ne peuvent rapidement aboutir à une entente en vertu de laquelle les Etats-Unis accorderaient à la Grande-Bretagne un crédit de cinq milliards de dollars. Les plans anglais sont pour un emprunt à très bas taux d'intérêt et avec échéance lointaine. Une période de grâce sera probablement accordée durant les premiers cinq ans.

Dans son contrat pour obtenir l'aide américaine, l'Angleterre devrait accepter de réduire ses restrictions gouvernementales et privées sur le commerce international. Ce qui comporterait des réductions de tarifs et une vaste élimination des cartels.

Voici quelques mois, les Russes ont demandé aux Etats-Unis de leur prêter \$6,000,000,000. On leur a répondu alors que les restrictions en vigueur aux Etats-Unis prohibaient toute considération officielle d'une pareille transaction.

Plus récemment, le Congrès avait augmenté l'autorité pour les prêts de la Banque d'exportation-importation et avait levé l'interdiction de prêter aux pays ayant encore des dettes de la première grande guerre, on a fait savoir à l'U.R.S.S. que le chemin était libre pour la négociation d'un emprunt.

Jusqu'ici, les Russes n'ont pas répondu leur requête, encore qu'ils attendent la visite prochaine aux Etats-Unis d'émigrants soviétiques qui entameront des pourparlers.

## Le Canada a besoin de milliers de logements

(Par Douglas How)  
Ottawa, 10. (P.C.) — La guerre tombait à contre-cœur dans le passé, mais, aujourd'hui, alors que les Canadiens sentent le froid de l'air automnal, ils entendent dans leur premier hiver, depuis la signature de la paix, avec le problème du logement — le plus aigu et le plus pressant de tous les problèmes de la reconstruction — encore non résolu.

La pénurie de logements se chiffre à plusieurs dizaines de millions de logements.

Avec un grand nombre de millions de dollars, des centaines de plans imprévus, la plus grande course à la construction dans toute l'histoire canadienne ne peut être matérialisée, à cause de la pénurie de la main-d'oeuvre et de matériaux.

D'un côté à l'autre, les vétérans reviennent en grand nombre, inégalement ils sont surpris de la situation, inégalement ils tombent au nombre des personnes qui cherchent des abris ou des maisons, et, inégalement, ils louent ce qu'ils peuvent.

D'un océan à l'autre, les maisons se vendent partout, au pays, à un prix plus élevé de trente-cinq pour cent de ce qu'elles se vendaient en 1939, et les connaisseurs dans l'immobilier prédisent que cette hausse durera encore plus d'un an, si ce n'est pas plus longtemps.

Dans des centaines de villes, le prix d'achat des maisons augmente. Le gouvernement a prêté que cinquante mille maisons seraient construites ou commencées, des cette an-

## Décès du Père G.-E. Villeneuve

Montréal, 10. — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, est décédé lundi, à l'âge de 72 ans, le P. P. Georges-Etienne Villeneuve, o.m.i. Le défunt naquit le 12 février 1873, à Sainte-Anne-des-Plaines. Il fit ses études à Ste-Scholastique et entra au noviciat le 14 août 1891. Il prononça ses vœux perpétuels le 8 septembre 1893. Ordonné prêtre le 12 juin 1897 à Ottawa, il fut nommé professeur à l'université d'Ottawa, puis au noviciat de Lachine. En 1901, il fut nommé économiste à Saint-Pierre, en 1919, économiste provincial, puis provincial de 1921 à 1927, en 1930, secrétaire du Provincial et en 1931 supérieur du Cap-de-la-Madeleine. Par la suite on lui confia des postes administratifs à Saint-Pierre-Apôtre. Le défunt fut visité durant sa vie les missions du Basoulain et participa à plusieurs chapitres de sa communauté. La dépouille mortelle est exposé au presbytère de Saint-Pierre-Apôtre, 1201, rue Visitation. La translation des restes aura lieu à 4 heures 30 cent après-midi. Le service aura lieu demain matin à 9 heures et l'inhumation aura lieu au noviciat de Richelieu.

## Abbott fera connaître les plans de l'armée

Ottawa, 10. (P.C.) — Le Canada a appris aujourd'hui, que pour la première fois dans son histoire, deux de ses trois services armés, auront des effectifs qui s'établissent dans les "cinq chiffres", et sur cette base, on peut s'attendre à une décision semblable pour le troisième et le plus vaste des services, l'armée.

Le ministre de la Défense Abbott a déclaré aux Communales hier soir, que la Marine se composerait de dix mille hommes, avec une réserve de dix-huit mille, le tout formant un même corps qui sera connu sous le nom de la Marine Royale Canadienne de réserve (R.R.C.).

La force aérienne canadienne, a déclaré le ministre de l'Air Gibson précédemment, aura des effectifs de 15,000 à 20,000 hommes, avec une réserve de 10,000 hommes, et un service de temps à autre.

Les plans de l'armée seront connus demain, alors que M. Abbott exposera à la Chambre ses crédits estimés pour la prochaine année. Les effectifs des trois services armés se refléteront les leçons apprises dans une guerre, qui surpris le Canada, à ses débuts, avec une force militaire permanente totale d'environ dix mille hommes seulement.

Maintenant, a dit M. Abbott aux Communales, la Marine aura à elle seule autant d'hommes, que les trois services avant la deuxième grande guerre.

## Leur plus grande fut le manque de coordination

Washington, 9. (P.A.) — Hitler, Hirohito et Mussolini ont commis de stupides erreurs, mais leur plus grande fut de n'avoir pas établi une stratégie conjointe.

Cette erreur au moment où les alliés faisaient exactement le contraire et mettaient en commun leurs ressources pour livrer un même combat à leur ennemi, causa la défaite de l'Axe, a déclaré le général George C. Marshall.

"L'Axe, comme question de fait, n'existait que sur le papier, dit-il. Les trois pays ennemis se trompèrent en plusieurs autres circonstances, mais la dissension et le manque de coopération entre elles, peut bien avoir été le facteur décisif de cette lutte mondiale aux moments critiques."

Une des preuves de ces avancées fut l'entrée en guerre de l'Italie contre le désir de l'Allemagne. Mussolini voulait mettre la main sur des terres étrangères à la suite des succès remportés par l'armée allemande.

Un autre facteur fut le défaut de l'Allemagne et du Japon de réussir leur jonction dans le centre de l'Asie.

Pour le Japon, continue Marshall, ce fut l'erreur de comparer avec son désir de piller l'Extrême-Orient tant qu'il n'existait aucune force capable de l'en empêcher.

Nous ne sommes pas les partenaires d'opinion de l'Axe furent incapables de coopérer ensemble et de coordonner leurs plans et leurs ressources afin de procéder de la meilleure façon possible, mais la discordance était encore plus grande avec leur partenariat d'Extrême-Orient.

Voici d'après Marshall quelques façons dont l'ennemi aida les alliés à gagner la guerre.

1.—Allemagne: Insistance d'Hitler à placer son jugement sur son expérience comme capitaine au-dessus des conseils des généraux expérimentés qu'étaient ses conseillers militaires.

2.—Italie: Les attaques de Mussolini contre la Grèce et l'Egypte qui forcèrent l'Allemagne à déployer ses armées sur un vaste front et à se lancer dans les campagnes des Balkans et d'Afrique pour sauver Benito.

3.—Japon: Incapacité de faire suivre le raid de Pearl Harbor d'une invasion des îles Hawaii, la prise d'Oahu et de ses importantes bases aurait enlevé aux Etats-Unis un tremplin d'où ils purent lancer leurs opérations dans l'ouest du Pacifique.

Le Japon se trompa aussi en estimant que les populations du Pacifique qu'il assaillit sous son joug seraient heureuses de travailler pour le Mikado. Au lieu de cela la "plus grande Asie" rêvée par les Japonais s'éffrita.

Des trois chefs de l'Axe celui qui fit le plus grand nombre d'erreurs fut Marshall lui-même.

Hitler lança une attaque de panzers à travers la France malgré la désapprobation de ses généraux avec le résultat qu'il s'aventura trop loin. Sa marine et son aviation étaient trop faibles pour lui permettre de tenter de traverser la Manche et d'envahir l'Angleterre.

Alors Hitler prit la décision finale d'envahir la Russie. Une fois de plus les Panzers allèrent trop vite, pour le reste. Ils se rendirent aux portes de Moscou où ils essayèrent une terrible tempête de neige, "comme jamais rien n'avait été prévue. Le haut-commandement allemand n'avait pas envisagé ni préparé une campagne d'hiver."

Ce point critique Hitler congédia le commandant-en-chef de l'armée, le général von Brauchitsch. "Ce fut le point tournant de la guerre", a dit le général Marshall.

Mettant de côté les leçons militaires de l'histoire, Hitler, au lieu d'attaquer les armées soviétiques massées dans le nord, prépara et dirigea personnellement une campagne dont les objectifs immédiats étaient de priver l'Union Soviétique de ses industries de guerre et de ses matières brutes en coupant la Volga à Stalingrad et en s'emparant des puits d'huile du Caucase. Une autre gaffe.

La négligence d'installer de solides garnisons militaires en Afrique du nord, même si le maréchal Kesselring avait prévu les débarquements et demandé à Hitler et à Goering des troupes additionnelles.

Les changements fréquents des commandants au front ont empêché, une fois que les Alliés eurent envahi la France.

Toutes ces erreurs, prétend le général Marshall, signifient la défaite.

## Des armes irrésistibles pour les guerres futures

Washington, 10. (P.A.) — Le général George C. Marshall est d'avis que le secret de l'explosion atomique n'appartient pas aux Etats-Unis "exclusivement indéfiniment."

Le chef d'état-major des Etats-Unis, qui fait des commentaires sur la bombe atomique dans son rapport bi-annuel, dit que "le formidable avantage militaire de cette arme terrifiante nous a été donné par un mélange de bonne chance, de bonne direction et d'efforts prodigieux."

Dans les années qui se sont écoulées entre les deux guerres, continue le général Marshall, les Etats-Unis ont permis à l'Allemagne de les "dépasser de loin" dans le développement des instruments militaires. De ces recherches de temps de paix, l'Allemagne a développé ses fusées à long rayon et ses avions sans pilote.

"Le fait que nous ayons battu l'Allemagne dans la course à la bombe atomique est confortant, mais nous ne pouvons pas nous immobiliser de nouveau dans une inertie satisfaisante," dit encore Marshall.

Les chasseurs propulsés allemands ont été les premiers du genre au combat, mais leur limite d'endurance n'était que d'un peu plus d'une heure. Les chasseurs américains "ont déjà assez d'endurance pour voler sans arrêt de San-Francisco à New-York."

"De l'été de 1943 au printemps de 1945, les tanks allemands Tigres et Panthers ont dépassés nos tanks herman dans les combats en champ clos", admet le général Marshall.

L'Allemagne a connu deux autres avantages presque jusqu'à la fin de la guerre. Le premier avantage a été celui de la pièce de canon, rencontrée pour la première fois dans la campagne de l'Afrique du Nord. Le deuxième a été celui de la poudre. Les munitions allemandes étaient chargées d'une poudre sans fumée et sans lumière.

Quelques seront les armes de demain?

Le général Marshall et le chef des forces aériennes des Etats-Unis, le général H.-H. Arnold, mentionnent celles qui suivent:

Des armes-fusées avec explosifs atomiques.

Des fusées qui éclatent invariablement sur leurs cibles, guidées par des auto-pilotes qui activent des électrons. Ces instruments sont si sensibles qu'ils se dirigent eux-mêmes vers un homme qui entre dans une chambre, en réagissant à la chaleur de son corps.

Des bombardiers auto-propulsés qui circuleront plus vite que le son dans la stratosphère et dont la cargaison de bombes sera de plus de 100,000 livres. Ils auront un rayon de vol suffisant pour attaquer n'importe quel endroit au monde. Sont déjà en construction, des bombes de 45,000 livres et les bombardiers qui les transporteront.

Des chasseurs auto-propulsés qui, d'ici cinq ans, fileront aussi vite que le son, qui opéreront à une altitude de 50,000 pieds et qui atteindront des cibles à 2,000 milles de distance.

## Les principaux ports sont libres de mines

New-York, 10. (P.C.) — Les "batailleurs de mines humains" de la Royal Navy, vêtus d'un costume spécial pour descendre sous la mer depuis le Jour-J, ont nettoyé les ports les plus importants du nord de l'Europe, depuis Brême jusqu'à Brème, des mines qui ne pouvaient pas être enlevées par les méthodes ordinaires, c'est ce que l'on a révélé aujourd'hui.

Des groupes d'experts en nettoyage de mines, connus sous le nom d'équipes "P" ont hâté la libération de l'Europe en permettant aux forces alliées l'utilisation des ports rapidement, disent les services d'information britanniques.

Le port de Brême présentait l'un des plus graves problèmes. Une soixantaine de mines avaient été mouillées par les Allemands juste avant la reddition. On ignorait leur location exacte et l'ouverture de ce port stratégique dépendait grandement de l'habileté des nettoyeurs de mines experts.

Le lieutenant George Gosse, d'Adelaide, Australie, membre de la réserve de la Marine Royale Australienne, a le crédit d'avoir réussi à mettre hors d'état de nuire la première mine ennemie, semblable à une huitre, dans le port de Brême.

La mine reposait sur un cadavre et il y avait des morceaux de cadavres dans le port, dit-il. "Il fallait très sombre et j'ai dû travailler avec le sens du toucher, dans à peu près deux pieds de boue. J'enlevai le stimulateur et ramena la mine à la surface, c'était comme si j'avais enlevé une mouche d'un moteur d'automobile. Vous pouvez faire cela à la noircure si vous connaissez bien ce que vous cherchez."



## Le Cap a dépensé 79 p. c. de son budget en 9 mois

Cap-de-la-Madeleine, 10. (D.N.C.) Au 30 septembre dernier la ville avait déjà dépensé 79 p. c. de son budget de l'année 1945. C'est ce que révèle une compilation des dépenses faite au premier janvier au 30 septembre.

Le montant total voté par le conseil pour l'administration de la ville en 1945 est de \$259,474.93. Sur ce montant on avait dépensé, à la fin du neuvième mois, \$204,827.35; ce qui laisse une balance disponible de \$54,647.58 ou 21 p. c. du budget voté.

Au 30 septembre les trois quarts de l'année fiscale étaient écoulés; la ville est donc en avance de 4 p. c. dans ses dépenses pour l'année courante.

À la fin de septembre quatre services valent déjà un léger déficit. Ce sont les Intérêts généraux, les Écoles, l'Hôtel de Ville et le Marché. Pour certains autres services la

## Le rôle d'évaluation déposé plus à bonne heure

M. l'échevin Frédéric Poliquin a donné un avis de motion à l'effet qu'il fera amendé le règlement no 24 concernant la date du dépôt du rôle d'évaluation.

Dans ses explications au public, il a déclaré qu'il s'agissait de rétablir la date de dépôt du rôle d'évaluation, suivant l'esprit de l'ancien règlement.

Pour cette année, c'est-à-dire, pour le rôle qui servira pour l'année 1946, le rôle sera déposé lundi le 5 novembre. Par la suite on fixera la date du dépôt le 15 juillet.

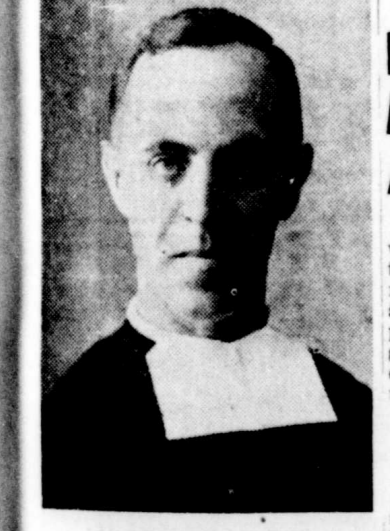
## Construction du sanctuaire de la Salette par corvées

Les plans du sanctuaire de la Salette qui sera construit au Rochon seront fournis bénévolement par Dom Côté, bénédictin et M. J. L. Caron, architecte de notre ville. C'est ce que déclarait hier soir, à la suite du souper hebdomadaire tenu au Gîte, M. l'abbé A. Magnan, assistant de M. l'abbé Henri Mareau, desservant de la mission de la Salette, qui est actuellement détenu au lit par la maladie.

M. l'abbé Magnan a laissé entendre également que tous les travaux pour l'érection de ce sanctuaire seront faits bénévolement à la corvée. Bien que ce projet paraisse hasardeux, dit-il, ceux qui connaissent l'abbé Mareau trouveront normal que les choses se passent ainsi. Ce projet de l'érection d'un petit sanctuaire à la Salette a été inspiré par la Providence et l'importance de développer la dévotion à Notre-Dame de la Salette, dont on ne connaît pas trop peu de ses applications de 1846 avant les quelques six dernières années. Ce sanctuaire ne doit être construit seulement pour y guérir les malades mais aussi et surtout pour y opérer des conversions.

## Le Frère Laurent relate sa captivité au Japon

Le Frère Laurent, F.C.C., ancien professeur à l'école St-François-Xavier et à l'école Saint-Philippe, missionnaire au Japon, relate dans une lettre au Frère Visiteur provincial les circonstances de sa libération du camp d'internement d'Urawa, au Japon, et esquisse les grandes lignes de son séjour de plus de trois ans et demi dans les camps d'internement.



## Le message de M. l'échevin A. Desruisseaux

M. Amédée Desruisseaux, nouvel échevin au siège na 2 du quartier Notre-Dame nous a fait parvenir un bref message qu'il adresse à la population de Notre-Dame pour la remercier du beau témoignage d'estime et de confiance qu'elle lui a donné lors des dernières élections municipales.

Voici ce message:

"C'est pour moi un devoir bien agréable que de profiter de l'ospitalité de notre journal local, pour exprimer à mes électeurs, à tous mes organisateurs et supporters bénévoles à la population de Notre-Dame en général, mes plus sincères remerciements.

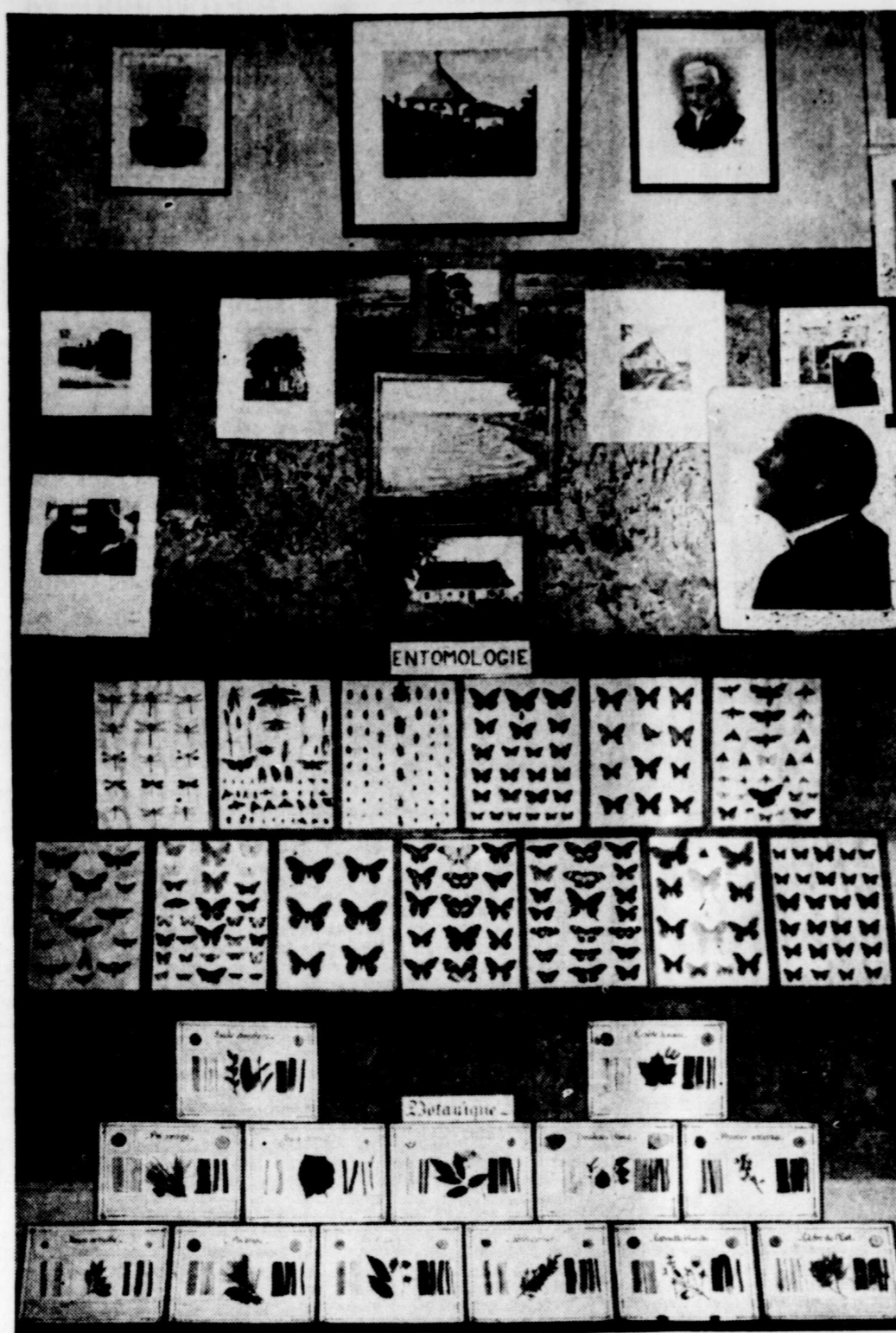
"L'heure de confiance m'honore grandement et je tâcherai de rester toujours digne de leur considération et de leur support.

"J'ai commencé à me familiariser avec les devoirs de ma nouvelle charge et mes mandataires peuvent rester assurés que je veillerai à leurs intérêts comme au bien général de la ville. J'accorderai en tout temps ma collaboration à mes collègues du conseil et toute mon attention aux graves problèmes qui se posent pour notre ville.

"En terminant, je tiens à assurer à ceux qui furent mes adversaires dans la dernière lutte, mais que je considère toujours comme mes amis, que je ne conserve de rancune contre qui que ce soit. Je les invite à oublier le passé et à collaborer franchement avec moi, comme avec tout le nouveau conseil, pour le plus grand bien de notre beau quartier et de notre ville."

Signé: — Amédée Desruisseaux

## L'exposition du Séminaire



Photos prises à l'exposition de botanique, qui se tient actuellement au Séminaire, et présentée par le Cercle des Jeunes Naturalistes "Jacques-Bueteux". Le président du cercle est M. Roger Caron, de notre ville. Photo du haut: peintures faites d'après nature, exposées par Gilles Caron. Cet élève manifeste un réel talent pour la peinture. On reconnaît sur cette photo, Gaston CLOUTIER, M. ROBERT, de Grand-Mère, père de MM. les abbés C.-E. Robert et Jean Robert, et au bas, M. l'abbé Albert TESSIER. Photo du centre: section d'entomologie. Nous voyons une partie des quarante boîtes d'insectes que nous admirons à l'exposition. Ce travail est dû aux Révérends Frères Félix-Albert et Adémar-Marie, des Frères de l'Instruction Chrétienne. Nous voyons tous les insectes, à partir de la plus petite mouche jusqu'au plus gros papillon. Photo du bas: section représentant différents arbres et arbustes de la province de Québec. Chaque boîte contient deux sections du tronc: circulaire et longitudinale. Nous voyons également différentes parties des branches; les variations dans l'écorce, la feuille, la fleur, le fruit. Chaque espèce a sa description, son habitat et ses usages. Cette série comprend cinquante-cinq boîtes exposées, sur environ une centaine. Travail présenté par le Révérend Frère Justinus, F.I.C., professeur au séminaire.

## Succès pour l'exposition de botanique au séminaire

Au Séminaire, cette semaine, se tient l'exposition annuelle de botanique. C'est par là que le plus beau détail est très utile pour reconnaître les différentes sortes de bois dont on se sert dans la construction des meubles. Le Frère Justinus des Frères de l'Instruction Chrétienne, est professeur au Séminaire depuis quelques années et il s'occupe en même temps de la correction des travaux d'herbiers.

Les Scouts de la troupe St-Georges ont présenté à cette exposition des petites planchettes représentant à peu près toutes les essences d'arbres dont on se sert en ébénisterie et en menuiserie. Cette collection est une très belle valeur et peut rendre de grands services à ceux qui veulent se livrer à la sculpture et à la confection de meubles.

L'exposition du Séminaire est variée cette année. En plus des sections déjà traitées, elle comprend celles de l'entomologie, de la zoologie, de la minéralogie, de la photographie et de la peinture.

Dans un second article, nous parlerons de quelques-unes de ces innovations à l'exposition du Séminaire.

L'exposition de botanique du Séminaire a été ouverte dimanche dernier. Le public est invité à se rendre visiter les travaux qui y sont exposés et qui méritent toute attention. L'exposition sera ouverte à la population dimanche après-midi à partir de deux heures et demie. Qu'on se donne la peine de se rendre, et l'on ne regrettera pas sa démarche.

## Une trentaine de navires ont visité le port

L'activité a été grande dans le port des Trois-Rivières au cours des trois derniers jours quand près d'une trentaine de navires et autres embarcations y laisseront pas moins de 22,488 tonnes de marchandises, surtout du bois de charbon, du blé, de la gazo-line et des huiles.

Quatre navires: le S. B. Blue River, le S. B. Brown Beaver, le Grey Beaver, le S. G. Taylor ont apporté des ports des grands lacs aux quais de l'élevateur à grain des chargements variant entre 2,400 et 3,157 tonnes de blé.

Le S. B. Acadian, le W. C. Warren et le William Schupp ont laissé aux quais des ports nationaux des cargaisons de charbon bitumineux d'environ 2,500 tonnes.

Un navire cisternier l'Ottawalite a laissé 900 tonnes de gazoline pour l'Imperial Oil. Le Simcoite a laissé pour l'Imperial Oil.

Une cargaison de 2,853 tonnes de coke a été laissée aux quais du Consol des Ports Nationaux par le Granimator de la Canada Steamship.

Plusieurs cargaisons de bois de pulpe ont été laissées aux quais de la Saint-Lawrence Paper et Canadian International Paper.

Tous les navires qui ont quitté le port sont partis allégres.

## Importante réunion de la chorale de la Cathédrale ce soir

La chorale de la Cathédrale tiendra ce soir une importante réunion à laquelle sont convoqués tous les membres. Cette réunion conciliera également avec l'ouverture des répétitions régulières.

Il est probable que les élections générales se tiendront ce soir même par suite des vacances créées à l'exécutif de la chorale. Plusieurs membres de la direction ont remis leur démission pour cause de santé ou autre motif. Il importe donc de combler ces vacances le plus tôt possible.

M. Georges-Henri Hamel, maître de chapelle, convoque donc tous les membres sans faute pour ce soir. La répétition commencera à 7,40 p. m. On est prié d'en prendre note.

## L'hon. Duplessis reçoit le conseil à 5 heures p. m.

C'est à cinq heures, cet après-midi, que l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province, et député des Trois-Rivières recevra le conseil de ville au parlement.

Nos édiles fondent de grands espoirs sur cette entrevue de bonne ce matin avec quelques membres de l'espèce représentée, son habitant et ses usages. Cette série d'espèces d'arbres appartient au révérend Frère Justinus, qui est un expert en botanique. Le Frère Justinus avoue lui-même que ce travail en est un de bénédictin. Cette série comprend 55 boîtes sur environ 100. La section longitudinale

## Uldoric Trudel opte pour un procès expéditif

Le notaire L. P. Mercier, shérif a donné avis à l'effet que Uldoric Trudel, accusé d'avoir causé des blessures corporelles graves à M. Albert Rocheleau, huissier de la Cour Supérieure, désire un procès expéditif.

Trudel, 52 ans, cultivateur de St-Sébastien, avait été condamné à subir son procès aux assises criminelles d'octobre, lors de son enquête préliminaire tenue en avril dernier devant Son Honneur le juge Edouard Langlois, de la Cour des Sessions de la Paix.

On se souvient des circonstances qui ont entouré l'accusation portée par le sergent Emile Mof-fet de la sûreté provinciale contre Uldoric Trudel. Le 6 février dernier M. Albert Rocheleau, huissier de la Cour Supérieure se rendait à St-Sébastien pour la saisie de 400 balles de foin chez Uldoric Trudel. Or celui-ci se serait barricadé au deuxième plancher de sa maison et

## Un emprunt temporaire de \$220,211.75 autorisé

Le conseil a adopté une résolution soumise par les échevins Frédéric Poliquin et Charles Rocheleau, autorisant un emprunt temporaire de \$220,211.75 pour le paiement des coupons d'intérêt sur obligations, formant ce montant, et échéant le 1er novembre.

L'emprunt sera remboursé à même le produit de la perception des taxes. Le maire et le trésorier ont été autorisés à signer en faveur de la banque un billet à ordre, payable à demande, portant intérêt à un taux n'excédant pas quatre pour cent.

## La Commission permanente rétablie par le conseil

MM. les échevins Frédéric Poliquin et Charles Rocheleau ont fait adopter hier soir une résolution visant à rétablir la Commission permanente, suivant le règlement no 2.

La Commission permanente se compose de tous les membres du conseil et elle est sous la présidence du maire.

M. Poliquin a expliqué qu'il s'agissait de donner à la Commission permanente les mêmes pouvoirs, la même autorité qu'au conseil de ville, et de lui permettre de prendre des décisions sans être d'obligation de faire adopter une résolution pour chaque item. Tous les

## La collecte des vêtements dans Saint-Louis et Saint-Philippe

C'est ce soir, à partir de sept heures, que se fera, dans les quartiers Saint-Philippe et Saint-Louis, la collecte des vêtements usagés pour venir en aide aux populations libérées d'Europe.

On compte recevoir le même appui que la semaine dernière, dans Notre-Dame et Sainte-Ursule.

Les gens sont priés de déposer leurs colis à leur porte et des Scouts passeront, au cours de la soirée avec une flotte de camions pour les recueillir.

On est prié de donner du linge usagé, dont on n'a plus besoin, mais propre. On voudra bien attacher les chaussures ensemble, et voir à ce que les colis soient bien ficelés.

Pour les gens de Sainte-Ursule et de Notre-Dame, qui travaillent à la Wabasso Cotton et n'ont pu faire leur part, la semaine dernière, ils pourront se reprendre aujourd'hui. Un camion sera à la porte de l'usine sur l'heure du midi et de six à sept heures, ce soir. On pourra y déposer ce dont on pourra disposer.

## Le ramonage des cheminées et le nettoyage des tuyaux s'imposent

À l'occasion de la semaine de prévention des incendies, le directeur Alide Bellemare adresse un appel pressant à tous les citoyens de notre ville, au sujet du ramonage des cheminées et du nettoyage des tuyaux de poêles et de fourna-sees.

Les statistiques du service municipal des incendies prouvent abondamment que la grande plaie dans notre ville est celle des feux de cheminées et de tuyaux de poêles par tout le monde. Comme on a pu s'en rendre compte, une propagation de l'intense se poursuit cette semaine en faveur de la prévention des incendies. Aucun médium de publicité n'a été épargné. Le journal la radio, les placards, les vitrines des grands magasins et tout spécialement la grande montre de la maison J. L. Fortin Limitée, servent à rappeler aux gens l'importance de la prévention et de la protection contre cet ennemi no 1. le feu.

A. C.H.L.N.

Lundi soir son honneur le maire Arthur Rousseau a inauguré la série des causeries prononcées à CH LN en faveur de la prévention. Hier soir, l'échevin Frédéric Poliquin, commissaire des Scouts catholiques donnait de précieux conseils. Ce soir nous aurons le plaisir d'entendre le commissaire industriel, M. Léon Trépanier O.B.E. parler de cet important sujet.

## Trois ans de pénitencier à un récidiviste

Un militaire de 40 ans, domicilié à Trois-Rivières, et récidiviste ayant subi une condamnation à son crédit, a été condamné hier à trois ans de pénitencier pour vol, par Son Honneur le juge Edouard Langlois, de la Cour des Sessions de la Paix.

Il s'était la semaine dernière aperçu coupable d'une série de trois vols effectués dans des automobiles stationnés dans des rues de notre ville. Il avait été appréhendé à la suite d'une enquête conduite par le capitaine-détective Emile Leblanc de la sûreté municipale.

La plainte, déposée par le capitaine-détective Leblanc mentionnant que l'accusé, le 18 septembre dernier a volé un coffre d'outils, un pardessus, 2 lampes de bureau et une petite hache, le 25 d'une valeur de \$65.00 appartenant à M. Paul E. Moreau, de Longueuil. Ces objets étaient dans l'automobile de M. Moreau.

Les deux vols furent commis dans des circonstances analogues. L'accusé fit main basse le 25 septembre dernier sur une paire de lunettes, un tourne-vis, un étui en cuir, une bouteille de scotch, le tout valant \$16.90 et appartenant à M. J.E. Grondin. Le 25 septembre également, il volait, dans l'automobile de M. Henry McGown une boîte "auto-kit" valant approximativement \$5.00.

Me Lucien Comeau, c.r., occupait pour la Couronne dans cette cause.

## Elections à l'Un. Musicale

Vendredi dernier à 9 heures p.m. les membres de l'Union Musicale des Trois-Rivières Inc. assistant à leur dernière assemblée générale de l'année, pour procéder aux élections de leurs officiers pour l'année 1945-46.



LE PROF. GAGNIER

Après les rapports détaillés du secrétaire et du trésorier, MM. Henri Beaudreau et Georges Héroux, les membres ont chaudement applaudi les succès réalisés du côté musical et financier et le président Albert Ferschke, remercia les membres du support qu'il a eu d'eux durant l'année et les félicita du beau travail accompli.



LE PRÉSIDENT FERSCHKE

Les élections ont donné le résultat suivant: MM. Albert Ferschke, président, Henri Beaudreau secrétaire et Georges Héroux trésorier, ont été élus par acclamation, à leur charge respective. M. Maurice Tasseau élu Vice-Président, Antoine Masse Auditeur, Jérôme Trudel maître de salle, et les membres suivants ont été élus directeurs MM. Patrice Durant, Louis-Charles Robert, Marielot Beaumier, Jean Beaudreau, Léon Vézina, M. Georges Lemieux réalisateur Tambour-Major.

Le prof. René Gagnier a été ré-engage comme directeur Musical et M. Chs. Beaumier sous-directeur. M. René Bazin, bibliothécaire.

Samedi soir dernier le nouveau comité avec la coopération des membres, recevait à sa salle les membres du nouveau conseil de ville. Le gérant Municipal, M. J.-H. Valiquette, l'assistant-greffier, M. Robert Corbell, à cette occasion une veillée de famille fut organisée pour les invités d'honneur avec leur dames et les membres des familles des musiciens. Il y eut beaucoup de plaisir, musique, chants, danses, etc. et le tout se clôtura par un délicieux banquet, laissant à chacun un mémorable souvenir.

(Communiqué)

## Terrains vendus par la ville hier

Le conseil a vendu hier soir, par contrats notariés, trois terrains, du territoire de la Commune, le long du chemin Ste-Marguerite, pour le prix de \$50.00 chacun. Ces terrains ont été vendus à MM. Arthur Simoneau, Ovide Lacerte et René Nadeau, qui avaient une promesse de vente sur ces lots depuis qu'ils avaient établi leurs domiciles, après avoir reçu l'ordre d'évacuer le hameau Carleton, il y a quelques mois.

Les trois résolutions ont été présentées par MM. les échevins Emmett Boland et Albert Durand.

## OPÉRATRICES Expérimentées

Demandes pour machine "In Seam" et P.X.M. pour manufacture de gants fins. Ouvrage à domicile. Machine fournie. Conditions avantageuses.

S'adresser: Casier 1149 Le Nouvelliste Trois-Rivières

SECRETARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

**ECOLE TECHNIQUE DES TROIS-RIVIERES**

**OUVERTURE**

DES

**COURS DU SOIR**

le 10 octobre, à 7 heures p.m.

TEL: 1336 H. J. Alain, directeur intérimaire



# La classe des gagnants à l'Exposition Agricole tenue à Saint-Barnabé

St-Barnabé, (D.N.C.) — Voici un résumé des prix attribués à chacun des gagnants, lors de l'Exposition Agricole du Comté de St-Barnabé, tenue à St-Barnabé, au cours de septembre dernier. Les juges pour les circonstances étaient représentés comme suit: M. Jos Beauchemin et M. Origène St-Pierre, pour l'espèce Chevaline; MM. Emery Pelletier, Martin Ferron, pour l'espèce Bovine; M. Georges Denis, pour l'espèce Ovine et Porcine; M. J. E. Roy et Gérard Sanfaçon, pour la division des Volailles; Pour les produits de la ferme, M. Prime Chevalier; pour les produits d'étable, M. Joseph Montour; pour les Grains, M. Martin Ferron et Emery Pelletier; pour le cercle des Fermières, Mlle Alma Champoux.

**ESPECE CHEVALINE**  
**Classe 1**  
 Juments non nourricières.  
 1er prix: M. Roméo Isabelle Yamachiche, \$5.00.  
**Classe 2**  
 Poulains de 4 ans et plus.  
 1er prix: M. Ovide Descaudaux, Yamachiche, \$7.00.  
**Classe 3**  
 Juments non nourricières.  
 1er prix: M. Roméo Isabelle Yamachiche, \$5.00.  
**Classe 4**  
 Poulains de 2 à 3 ans.  
 1er prix: M. Ovide Descaudaux, Yamachiche, \$7.00.  
**Classe 5**  
 Poulains de 1 à 2 ans.  
 1er prix: M. Ovide Descaudaux, Yamachiche, \$7.00.

**ESPECE BOVINE**  
**Classe 1**  
 Taureaux de 2 à 3 ans.  
 1er prix: M. Armand Bourassa, Yamachiche, \$5.00.  
 2e prix: M. Ovide Descaudaux, Yamachiche, \$4.00.  
**Classe 2**  
 Taureaux de 1 à 2 ans.  
 1er prix: M. Armand Bourassa, Yamachiche, \$5.00.  
 2e prix: M. Ovide Descaudaux, Yamachiche, \$4.00.  
**Classe 3**  
 Vaches de 4 ans et plus.  
 1er prix: M. Ovide Descaudaux, Yamachiche, \$5.00.  
 2e prix: M. Armand Bourassa, Yamachiche, \$4.00.  
**Classe 4**  
 Vaches de 3 à 4 ans.  
 1er prix: M. Ovide Descaudaux, Yamachiche, \$5.00.  
 2e prix: M. Armand Bourassa, Yamachiche, \$4.00.  
**Classe 5**  
 Vaches de 2 à 3 ans.  
 1er prix: M. Ovide Descaudaux, Yamachiche, \$5.00.  
 2e prix: M. Armand Bourassa, Yamachiche, \$4.00.

**ESPECE OVINE**  
**Classe 1**  
 Moutons de 4 ans et plus.  
 1er prix: M. Ovide Descaudaux, Yamachiche, \$5.00.  
 2e prix: M. Armand Bourassa, Yamachiche, \$4.00.  
**Classe 2**  
 Moutons de 3 à 4 ans.  
 1er prix: M. Ovide Descaudaux, Yamachiche, \$5.00.  
 2e prix: M. Armand Bourassa, Yamachiche, \$4.00.  
**Classe 3**  
 Moutons de 2 à 3 ans.  
 1er prix: M. Ovide Descaudaux, Yamachiche, \$5.00.  
 2e prix: M. Armand Bourassa, Yamachiche, \$4.00.  
**Classe 4**  
 Moutons de 1 à 2 ans.  
 1er prix: M. Ovide Descaudaux, Yamachiche, \$5.00.  
 2e prix: M. Armand Bourassa, Yamachiche, \$4.00.

**ESPECE PORCINE**  
**Classe 1**  
 Porcs de 4 ans et plus.  
 1er prix: M. Ovide Descaudaux, Yamachiche, \$5.00.  
 2e prix: M. Armand Bourassa, Yamachiche, \$4.00.  
**Classe 2**  
 Porcs de 3 à 4 ans.  
 1er prix: M. Ovide Descaudaux, Yamachiche, \$5.00.  
 2e prix: M. Armand Bourassa, Yamachiche, \$4.00.  
**Classe 3**  
 Porcs de 2 à 3 ans.  
 1er prix: M. Ovide Descaudaux, Yamachiche, \$5.00.  
 2e prix: M. Armand Bourassa, Yamachiche, \$4.00.  
**Classe 4**  
 Porcs de 1 à 2 ans.  
 1er prix: M. Ovide Descaudaux, Yamachiche, \$5.00.  
 2e prix: M. Armand Bourassa, Yamachiche, \$4.00.

**ESPECE AVICOLE**  
**Classe 1**  
 Poules de 4 ans et plus.  
 1er prix: M. Ovide Descaudaux, Yamachiche, \$5.00.  
 2e prix: M. Armand Bourassa, Yamachiche, \$4.00.  
**Classe 2**  
 Poules de 3 à 4 ans.  
 1er prix: M. Ovide Descaudaux, Yamachiche, \$5.00.  
 2e prix: M. Armand Bourassa, Yamachiche, \$4.00.  
**Classe 3**  
 Poules de 2 à 3 ans.  
 1er prix: M. Ovide Descaudaux, Yamachiche, \$5.00.  
 2e prix: M. Armand Bourassa, Yamachiche, \$4.00.  
**Classe 4**  
 Poules de 1 à 2 ans.  
 1er prix: M. Ovide Descaudaux, Yamachiche, \$5.00.  
 2e prix: M. Armand Bourassa, Yamachiche, \$4.00.

**POUR AVOIR UN BON SIROP CONTRE LE RHUME**

**Essayez le SIROP VENO**

Soulagement rapide des RHUMES-TOUX BRONCHITES ASTHME

LES ENFANTS AIMENT LE VENO

ACHETEZ-EN UNE BOUTEILLE AUJOURD'HUI!

**Savoureux... économiques!**

**Roulés au porc 'MAGIC'**

1 tasse farine  
1 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"  
3/4 c. à thé sel

Tamisez ensemble

1 œuf battu  
1 tasse lait  
2 c. à soupe shortening fondu

Malaxez légèrement une pâte. Faites 6 crêpes minces de 5" de diamètre. Quand brûlées des 2 côtés, ajoutez les œufs et garniture faite de 1 1/2 tasse de viande de porc cuite hachée mélangée avec 1 tasse de sauce blanche ou autre. Roulez les crêpes, disposez sur plat chaud et recouvrez du reste de viande.

Fabrication canadienne

# CATÉCHISME DE L'ACHETEUR.....



Voici un conseil au maître de la maison. Vous est-il jamais arrivé de rapporter un complet chez le marchand parce qu'il n'ajustait pas selon vos désirs après avoir été modifié? C'était peut être la faute du tailleur... mais c'était peut être de la vôtre!

Certains hommes croient qu'il leur faut se tenir à l'attention

# pour faciliter les emplettes!



quand le tailleur ajuste leur complet. Ils ne s'en aperçoivent pas sur le moment mais inconsciemment ils rejettent leurs épaules en arrière, redressent la taille pendant que le tailleur prend ses mesures.

Il est sage de se tenir dans son attitude naturelle en oubliant que

# pour faciliter les emplettes!



l'on subit un ajustage. Il faut éviter de se pencher, de se tourner à droite et à gauche pour suivre le travail du tailleur traçant ici et là de mystérieux traits de crayon. Maintenez une attitude naturelle, en regardant droit devant soi. L'ajustage n'en sera que meilleur. Un autre point important à garder en mémoire...

quand vous choisissez un complet la première chose à considérer est le modèle du vêtement que vous choisissez. La couleur de l'étoffe, le patron du tissage sont d'importance secondaire. Pour paraître à votre avantage le modèle du complet doit correspondre à la forme de votre corps.

**Classe 11**  
 Trroupeau Avshire enregistré.  
 1er prix: Philias Pelletier, Yamachiche, \$3.00; 2e prix: Ant-O. Gélinas, St-Barnabé, \$2.50; 3e prix: Hervé Garceau, Yamachiche, \$2.00.  
 Génisses, 6 à 12 mois: 1er prix: Philias Pelletier, Yamachiche, \$3.00; 2e prix: Hervé Garceau, Yamachiche, \$2.00; 3e prix: Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.50.  
 Génisses, moins de 6 mois: 1er prix: Philias Pelletier, Yamachiche, \$3.00; 2e prix: Ovide Rivard, Yamachiche, \$2.00; 3e prix: Hervé Garceau, Yamachiche, \$1.50.

**Classe 12**  
 Trroupeau Avshire enregistré.  
 1er prix: Philias Pelletier, Yamachiche, \$3.00; 2e prix: Ant-O. Gélinas, St-Barnabé, \$2.50; 3e prix: Hervé Garceau, Yamachiche, \$2.00.  
 Génisses, 6 à 12 mois: 1er prix: Philias Pelletier, Yamachiche, \$3.00; 2e prix: Ovide Rivard, Yamachiche, \$2.00; 3e prix: Hervé Garceau, Yamachiche, \$1.50.  
 Génisses, moins de 6 mois: 1er prix: Philias Pelletier, Yamachiche, \$3.00; 2e prix: Ovide Rivard, Yamachiche, \$2.00; 3e prix: Hervé Garceau, Yamachiche, \$1.50.

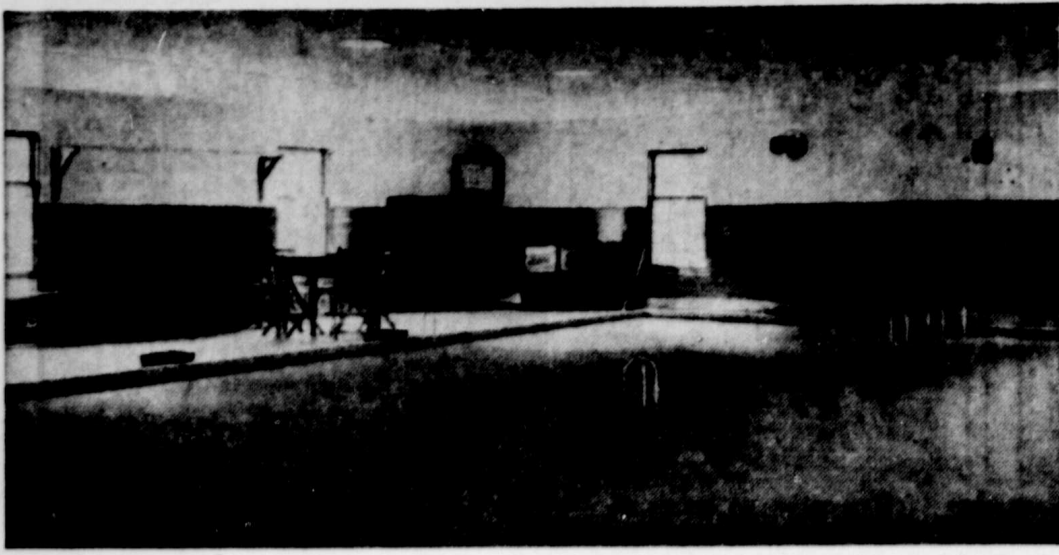
**Classe 13**  
 Trroupeau Avshire enregistré.  
 1er prix: Philias Pelletier, Yamachiche, \$3.00; 2e prix: Ant-O. Gélinas, St-Barnabé, \$2.50; 3e prix: Hervé Garceau, Yamachiche, \$2.00.  
 Génisses, 6 à 12 mois: 1er prix: Philias Pelletier, Yamachiche, \$3.00; 2e prix: Ovide Rivard, Yamachiche, \$2.00; 3e prix: Hervé Garceau, Yamachiche, \$1.50.  
 Génisses, moins de 6 mois: 1er prix: Philias Pelletier, Yamachiche, \$3.00; 2e prix: Ovide Rivard, Yamachiche, \$2.00; 3e prix: Hervé Garceau, Yamachiche, \$1.50.

**Classe 14**  
 Jersey enregistrés. Taureaux de 3 ans et plus.  
 1-Eugène Gagnon, St-Thomas \$6.00; 2e Alcide Lapointe, Yamachiche \$5.00.  
 Taureaux de 2 à 3 ans  
 1-Alcide Lapointe, Yamachiche \$5.00.  
 Veaux  
 1er Odilon Bellemare, 2e Eugène Gagnon, St-Thomas, \$4.00; 3e Alcide Lapointe, Yamachiche, \$3.00.  
 Vaches à lait âgées  
 1-Odilon Bellemare, Yamachiche \$5.00; 2-Alcide Lapointe, Yamachiche, \$4.00.  
 Vaches à lait 3 à 4 ans  
 1er Odilon Bellemare, 2e Eugène Gagnon, St-Thomas, \$4.00; 3e Alcide Lapointe, Yamachiche, \$3.00.  
 Vaches à lait 2 à 3 ans  
 1er Odilon Bellemare, 2e Eugène Gagnon, St-Thomas, \$4.00; 3e Alcide Lapointe, Yamachiche, \$3.00.  
 Vaches seches  
 1er Odilon Bellemare, Yamachiche, \$3.00.

**Classe 15**  
 Races croisées  
 1er Odilon Bellemare, Yamachiche, \$3.00; 2e Eugène Gagnon, St-Thomas, \$2.00; 3e Alcide Lapointe, Yamachiche, \$1.50.  
**Classe 16**  
 Trroupeau Jersey enregistré  
 1er Odilon Bellemare, Yamachiche \$3.00; 2e Alcide Lapointe, Yamachiche \$2.50.  
 Championnat mâle  
 1er, Eugène Gagnon, St-Thomas \$4.00; 2e Odilon Bellemare, Yamachiche \$3.00.  
 Vaches seches  
 1er prix: Odilon Bellemare, Yamachiche, \$3.00.

**Classe 17**  
 Races croisées  
 1er prix: M. Théodore Milot, \$5.00; 2e Emile Boisvert, St-Barnabé \$4.50; 3e, Rosaire Garceau, St-Barnabé \$4.00; 4e Hector Onés, Gélinas, St-Barnabé, \$3.75; 5e Fernand Boisvert, St-Barnabé, \$3.50; 6e Zéphirin Bourassa, St-Barnabé \$3.25.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$2.50.  
 Vaches à lait âgées  
 1er prix: Léon Girardin, Yamachiche \$5.00; 2e prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.50.  
 Génisses à lait 2 à 3 ans  
 1er prix: Philias Bourassa, St-Barnabé \$4.00; 2e prix: Léon Girardin, Yamachiche \$3.00.  
 Génisse 1 à 2 ans  
 1er prix:

Le jeu de croquet de la Wabasso



Parmi les nombreux centres récréatifs mis à la disposition des employés de la Wabasso par ses directeurs, on y remarque un magnifique jeu de croquet où vous pouvez divertir régulièrement les adeptes de ce sport. C'est là qu'aura lieu dimanche prochain, l'inauguration officielle de la ligue de croquet de la Vallée du St-Maurice entre les clubs Wabasso et Trois-Rivières. Tous les amateurs sont invités à y assister.

J. P. Gagnon, le meilleur frappeur des séries chez les Intermédiaires

Nous publions ci-dessous les statistiques des séries semi-finale et finale de la ligue Intermédiaire de baseball, telles qu'elles nous ont été fournies par La-Georges Pérusse, secrétaire-pointeur de la ligue. Le Cap se classe premier avec trois victoires contre une seule défaite suivie de Shawinigan qui a deux victoires et trois défaites.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Table with 14 columns: Nom, Clubs, ab, p, c, m, po, a, e, m, 2b, 3b, c, s, b, v, bi, moy, dj. Rows include Cap, Shawinigan, and De La Salle.

Le club de football D. L. S.



Cette photographie est celle du club de football de l'Académie De La Salle qui se rendra dimanche prochain visiter l'équipe de Berthier. Le grand amateur de ce mouvement est le frère Liguori qui se dépense sans compter à l'organisation des sports à cette institution. Afin de mieux faire connaître les règles de ce sport aux équipes, on a retenu les services de M. Jack Jones, chef de département à la St-Lawrence qui donne des directives aux joueurs. Le capitaine de l'équipe est Roger Paquin assisté de Rolland Harmon. Nous remercions sur cette photographie, en plus des joueurs, le Frère Liguori, le Frère Maurice et près de ce dernier, M. Jack Jones, instructeur de l'équipe.

Lortie a reconquis son titre de champion poids-lourd junior hier

Paul Lortie a reconquis le titre de champion poids-lourd junior de la lutte, à l'arena hier soir, en triomphant de Bob Russell au cours de deux chutes consécutives. Lortie avait un adversaire de beaucoup plus brutal que lui et au cours du premier engagement surtout, il fut soumis aux plus rudes coups de poing sans faire preuve d'antagonisme. Le nouveau champion fut crédité de la première chute après que Russell eut été disqualifié pour avoir frappé l'arbitre à deux reprises et pris quatre minutes dans la deuxième engagement pour lui donner le coup de grâce. Le premier engagement dura 16 minutes au cours desquelles Russell eut presque continuellement la meilleure part dans l'arena contre Lortie. L'ex champion étala toute une réserve de coups illégaux pour tenter de mater Lortie, mais ce dernier fit preuve d'une endurance remarquable et encaissa tous les coups sans sembler trop affecté. Au son de la cloche, Russell ne donna aucun répit à son rival et commença immédiatement à le roussir, mettant les doigts dans les yeux, tirant les cheveux, frappant de genou sous le menton, à coup de poing et à coup de pied dans le ventre jusqu'à ce que Paul parvint à se remettre pour ensuite lui faire subir une courte correction. Devant l'agressivité de Lortie, Russell fut intimidé et demanda la main du nouveau champion. Ce dernier refusa à plusieurs reprises mais finalement accéda à sa demande. Mal lui en prit, car comme il tendait la main à son rival Bob Russell lui sauta au bras et le fit plier pour qu'il se penche en avant à quelques minutes. De nouveau Lortie dut endurer de douloureuses applications de son adversaire et après qu'il eut réussi à prendre Russell dans un ciseau de tête, il se fit mordre par ce dernier et fut obligé de lâcher prise. Les deux combattants semblaient exténués, mais Russell n'en tentait pas moins d'agir comme la pire brute quand, exerçant encore ses manières de doigt dans les yeux, mettre les doigts dans les poings et s'écarta pour frapper l'arbitre Gosselin qui tentait de lui faire comprendre raison. Il frappa une première fois et fut sévèrement admonesté mais à la deuxième il entraîna sa disqualification et Lortie recevait le crédit de la victoire pour cette première chute. Dans le deuxième engagement, Paul eut l'avantage un peu plus souvent et ne prit que quatre minutes à se défendre de son brutal rival. Russell toutefois, roula toujours des câbles de sorte que Lortie ne pouvait rien contre lui. Lortie venait de recevoir un autre de ces suppléments quand il se rallia pour lancer son adversaire dans les câbles et le recevoir avec une savate pour ensuite le coller facilement. En semi-finale, Lucien Leblanc a remporté une victoire populaire contre Pat Welch qu'il réussit à coller après 19 minutes de combat. Leblanc eut subi une douloureuse meurtrissure au bras de la part de son opposé qui s'en prenait toujours au même le frappant à coup de poing, sautant dessus à deux genoux etc. Après en avoir enduré suffisamment, Leblanc se fâcha et rendit le change à Welch. A la suite de la correction en règle qu'il lui administra, il l'envoya frapper dans les câbles et à son retour, il se plaça sous lui, le fit trébucher et sauta sur lui pour le coller. Le combat spécial qui était pour un enjeu de \$25.00 entre Stan Robi et Georges Brown a été la finale de toutes les séries mondiales. La joute débuta à une heure et cinquante et se termina par une différence de \$70.400 au profit de Robi, le fait que les gagnants de la série touchent une somme totale de \$211.200.000 pour les vaincus. Si l'on inclut les droits de la radiodiffusion des joutes, la part totale allant aux joueurs se chiffre à \$502.857. Il faut tenir compte que les trois autres clubs de première division dans chaque ligue majeure partagent également dans le gâteau. Les deux clubs peuvent remporter les deux Hank (Greenberg et Borowy) si la dernière joute de la série rapporte des dividendes additionnels. L'un et l'autre ont compté pour l'avantage dans les succès de leur club respectif. Detroit peut remporter Greenberg d'avoir été l'inspiration de ses joueurs, après la défaite initiale, tandis que les Cubs peuvent dire Boston n'est pas accepté.

Les Ex-Shawinigan égalisent la série.-Joute finale jeudi soir

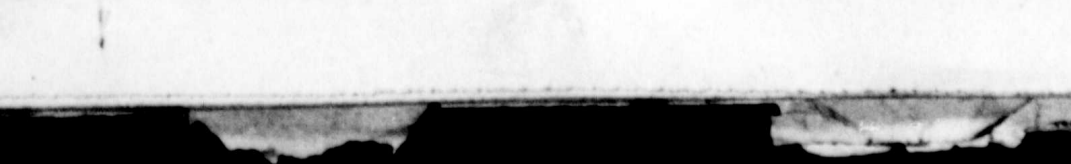
Shawinigan 10 — Providence et les anciens de Shawinigan se sont affrontés hier soir, dans la 2e joute d'une série de deux dans trois. Providence avait gagné 8 à 3 dimanche, mais hier soir, les Ex-Shawinigan ont joué de façon différente, Leclerc, dans ses buts a été sensationnel, sa défense a été solide, et ses joueurs ont score trois fois durant la première période. Providence a cependant réussi deux buts, dans la 2e période, pendant que Lavoye et ses copains étaient malchanceux, manquant plusieurs belles ouvertures. Enfin, dans la 3e période, Providence a égalisé, quand Courteau a score, aidé de Bédard, mais sur la fin de la période, Forget a réussi son 2e but et donné la victoire aux Rouges de Shawinigan, au score de 4 à 3. Voici les alignements et le sommaire: Shawinigan (Rouge) Leclerc, Gagné, Lavoye et Bellemare, avant: Nicolski, Laroche, Forget, Kemp, Cabanna (R), Marcotte, Phillips, McCarthy, substitués. Providence (Blancs) McQuesten, buts, Labrie et Bennett, défense: Gagné, Lavoye et Bellemare, avant: Courteau, Barber, Payne, avant: Morehouse, Jukes, Arcand, Bédard, Roubell, Kniepel, Lemieux, G. Cabanna, P. Gagnon, substitués. Arbitres: J. P. Gignac et P. Joinville. 1ère période Shawinigan — Gagné-Lavoie-Shawinigan 6-50 Gagné-Lavoie-Théberge Shawinigan — Gagné 7-50 Shawinigan — Forget-Marcotte 15-01 Puntions: Forget, Payne, Bergeron. 2ème période Providence — Lemieux-Arcand 6-35 Providence — Jukes-Labrie-Courteau Aucune punition. 3ème période Providence-Courteau-Bédard 6-19 Shawinigan — Forget-Phillips 18-19 Puntions: Lemieux, et Phillips, majeures, Bellemare.

Alignements aujourd'hui

Chicago, 10 (P.A.) — Les alignements probables pour la septième et dernière joute de la série mondiale disputée au park Wrigley cet après-midi, Hank Borowy et Hal Newhouser en viendront aux prises dans cette partie décisive comme le mentionne la nouvelle (Ligue Américaine) Webb, a-c. (174) Mayo, 2b. (217) Cramer, c. (333) Greenberg, c.g. (333) York, 1b. (288) Outlaw, 3b. (187) Richards, rec. (133) Newhouser, lanc. (1-1) Chicago (Ligue Nationale) Hack, 3b. (440) Johnson 2b. (167) Lowrey, c.g. (280) Cavaretta, 1b. (364) Pafko, c. (208) Nicholson, c.d. (208) Livingston, rec. (389) Hughes, a-c. (286) Borowy, lanc. (2-1) Arbitres: Art Passarella (L. A.) au marbre; Jack Conlan (L. A.) au premier; Bill Summers (L. A.) au second; Lou Jorda (L. N.) au troisième.

La lame Minora RASE AVEC CONFORT

La Minora, lame à double tranchant, procure satisfaction, fait réaliser économie de temps et d'argent. La lame par excellence dans le domaine des lames à bon marché. 4 LAMES MINORA BLADES 10¢



Borowy sera opposé à Newhouser après-midi

Chicago, 10. (P.A.) — C'est aujourd'hui que se terminera la plus riche de toutes les séries mondiales. La joute débutera à une heure et cinquante et se terminera par une différence de \$70.400 au profit de Robi, le fait que les gagnants de la série touchent une somme totale de \$211.200.000 pour les vaincus. Si l'on inclut les droits de la radiodiffusion des joutes, la part totale allant aux joueurs se chiffre à \$502.857. Il faut tenir compte que les trois autres clubs de première division dans chaque ligue majeure partagent également dans le gâteau. Les deux clubs peuvent remporter les deux Hank (Greenberg et Borowy) si la dernière joute de la série rapporte des dividendes additionnels. L'un et l'autre ont compté pour l'avantage dans les succès de leur club respectif. Detroit peut remporter Greenberg d'avoir été l'inspiration de ses joueurs, après la défaite initiale, tandis que les Cubs peuvent dire Boston n'est pas accepté.

Boston n'est pas accepté

Montréal, 10. (P.C.) — La ligue de hockey provinciale senior qui avait suspendu ses opérations en 1939, à cause de la guerre a été réorganisée et opérera cette année, a-t-il été annoncé, hier. Des entrées dans la ligue ont été faites par les clubs Lachine, Saint-Yacinte, Drummondville, Victoriaville, Sherbrooke et Boston. Le club Boston ne sera pas accepté dans le jeu, cette année, toute l'attention d'une alliance avec une association, parce qu'il ne peut être question de hockey amateur de l'est des Etats-Unis, à ce stade de la saison.

Bellevue

Voici les résultats des parties jouées hier soir dans le tournoi de tennis sur table, tenu dans La Barakett défilé G. St-Antoine 21-12, 21-10, 21-9. J. Fortier défilé D. Richer, 21-11, 22-20, 21-14. Gisèle Deschêres défilé Mme J. M. Laperrière, 21-6, 21-17, 21-11. Thérèse Bourque défilé G. Collins, 21-4, 21-5, 21-9. F. Loranger a défilé R. Gauthier 21-12, 21-12, 23-21. M. Abouad a défilé G. Tourville 21-10, 21-15, 21-13.

CE SOIR

7 heures Semi-finale, tournoi des hommes G. Chavallier vs E. Aboud M. Massiotte vs P. Lamoureux 8 heures D. Lamarre vs L. Barakett A. Judson vs F. Loranger B. Howe vs J. Fortier. 9 heures H. Clément vs D. Cloutier R. Beaudoin vs A. Emond.

DERNIERE RONDE... Exhibition à Shawinigan entre Provi. et Canadien dimanche

Shawinigan, 10 — La visite du nadien et Providence. Les amateurs ont prouvé qu'ils ont le goût du hockey, en assistant depuis dimanche, nombreux aux joutes d'exhibition, que les amateurs et les anciens de Shawinigan leur procurent. Ceci permet de prévoir beaucoup pour dimanche. Shawinigan, 10 — La visite du nadien et Providence. Les amateurs ont prouvé qu'ils ont le goût du hockey, en assistant depuis dimanche, nombreux aux joutes d'exhibition, que les amateurs et les anciens de Shawinigan leur procurent. Ceci permet de prévoir beaucoup pour dimanche. Shawinigan, 10 — La visite du nadien et Providence. Les amateurs ont prouvé qu'ils ont le goût du hockey, en assistant depuis dimanche, nombreux aux joutes d'exhibition, que les amateurs et les anciens de Shawinigan leur procurent. Ceci permet de prévoir beaucoup pour dimanche.

Doug Calhoun avec les As

Doug Calhoun, ancien joueur de club de hockey Shawinigan, qui remporta le championnat senior B provincial, il y a quatre ans, s'alignera cet hiver avec les As de Québec du Groupe senior. C'est Robert Martineau des As qui nous apprend la nouvelle hier. Martineau nous a aussi communiqué les noms des autres joueurs qu'il a signés à date. On constatera qu'à l'exception de Bouvette, Renaud et Tremblay, tous les autres sont des figures nouvelles. Les frères Lauzon, l'un dernier à Cornwall vont rejoindre Lex Cook à Québec.

A tous les amis du club D.L.S.

Tous les amis du club de football D.L.S. qui désirent se joindre à la forte délégation qui accompagnera le club à Berthier dimanche prochain, et qui pourraient prendre quelques passagers dans leur automobile, sont priés de communiquer avec le Révérend Frère Maurice directeur de l'Académie, au numéro de téléphone 403. Senat américain bientôt Bruno Betzel exige du Montréal un contrat de deux ans à raison de \$8.500 par année en moins \$10.000 de la prochaine saison. Roland Borna, le capitaine du club Radisson, a été nommé juge-écuyer de la course Louiseville-Trois-Rivières dimanche prochain. Le capitaine Armand Kid Martel donnera un souvenir de guerre comme cadeau en marge de cette course. Ce brave Kid est un gars pratique. Le vitrine d'Armand Legendre regorge de prix. On peut croire que cet événement sportif remportera un succès-heureux. Le fameux jockey Eddy Larente de Montréal, conducteur de Fame Table, est décédé après quelques jours de maladie. Larente était bien connu des promoteurs de courses sous le nom de notre région et surtout de nos amis.

IL N'EXISTE AUCUN AUTRE TABAC EXACTEMENT TEL QUE LE OLD CHUM



LE SURHOMME



# La classe des gagnants à l'Exposition Agricole tenue à Saint-Barnabé

(Suite de la page 5)

Gélinas, St-Barnabé, \$1.10; 4e, Rosario Gélinas, St-Barnabé, \$1.00; 5e, Charles P. Gélinas, St-Barnabé, \$1.00; 6e, Arthur T.P. Gélinas, St-Barnabé, \$1.00; 7e, Albert Milot, Yamachiche, \$1.00; 8e, Benoit Boisvert, St-Barnabé, \$1.00; 9e, Domas Odz, Gélinas, St-Barnabé, \$1.00.

**CLASSE 47 Produits Laitiers**  
Beurre de Beurrerie  
1er, Séveré Boisvert, St-Sévère, \$3.00; 2e, Synd. Coop. Agricole, St-Barnabé, \$2.50.

Beurre de ferme  
1er, J.-Baptiste Grenier, Yamachiche, \$2.50; 2e, Ovide J. Lamy, St-Barnabé, \$2.00; 3e, Mme Ernest Gélinas, St-Sévère, \$1.50.

**CLASSE 48 Produits de la ferme**  
Ouvrage d'atelier en bois; 1er, Zéphirin Bourassa, St-Barnabé, \$2.00; 2e, Fernand Gélinas, St-Sévère, \$1.50; 3e, Raoul Bellemare, St-Barnabé, \$1.25.

Grains Classe 45, Produits de la ferme; 1er prix, Donat Lord, St-Barnabé, \$1.50; 2e, Donat Lord, Yamachiche, \$1.40; 3e, Arthur Vincent, St-Barnabé, \$1.25; 4e, Wilfrid Bournival, St-Barnabé, \$1.15; 5e, Donat Vincent, St-Barnabé, \$1.10; 6e, Gérard Lamy, St-Sévère, \$1.05; 7e, Lucien Bournival, Yamachiche, \$1.00.

Pois; 1er prix, Donat Lord, St-Barnabé, \$1.50; 2e, J.-Baptiste Grenier, Yamachiche, \$1.25; 3e, Elphège Gélinas, St-Sévère, \$1.10; 4e, Me Ephrem Bournival, St-Barnabé, \$1.00.

Orge; 1er prix, Donat Lord, St-Barnabé, \$1.50; 2e, Donat Lord, Yamachiche, \$1.40; 3e, Ovide Lemay, Yamachiche, \$1.25; 4e, Carboneau et Frères, Yamachiche, \$1.20; 5e, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.00.

**CLASSE 49 - Produits divers**  
Pommes  
1er Joseph Dubé, St-Barnabé \$1.25; 2e, Arthur Lacerte, St-Sévère \$1.20; 3e, Mme Ephrem Bournival, St-Barnabé, \$1.10; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.00; 5e, Donat Vincent, St-Barnabé, \$0.90; 6e, Emile Grenier, St-Barnabé, \$0.50.

Miel en gâteaux  
1er Eugène Bourassa, Yamachiche, \$1.25; 2e, Arthur Lacerte, St-Sévère, \$1.20; 3e, Ovide J. Lamy, St-Barnabé, \$1.10; 4e, Elphège Gélinas, St-Sévère, \$1.00; 5e, J.-Baptiste Grenier, Yamachiche, \$0.90; 6e, Ephrem Bournival, St-Barnabé, \$0.75.

Miel coulé  
1er Arthur Lacerte, St-Sévère \$1.25; 2e, J.-Baptiste Grenier, Yamachiche, \$1.20; 3e, Ephrem Bournival, St-Barnabé, \$1.10; 4e, Ovide J. Lamy, St-Barnabé, \$1.00; 5e, Claude Pothier, Yamachiche, \$0.75.

Tabac canadien  
1er Philias Gélinas, St-Barnabé \$1.25; 2e, Armand Lord, St-Barnabé \$1.10; 3e, Philias Deschênes, Charette, \$1.00; 4e, Lucien Bournival, Yamachiche \$0.90.

Ouvrage en fer  
1er Wilfrid Bournival, St-Barnabé, \$2.00; 2e, Léger Milot, St-Barnabé, \$1.50; 3e, Philippe Lapointe, Yamachiche, \$1.25; 4e, Hector Milot, Yamachiche, \$1.00.

Fèves  
1er Eugène Trahan, Yamachiche, \$1.50; 2e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.40; 3e, Donat Lord, St-Barnabé, \$1.40; 4e, J.-Baptiste Grenier, Yamachiche, \$1.35.

Blé d'Inde canadien  
1er Hector Milot, Yamachiche, \$1.25; 2e, Donat Vincent, St-Barnabé, \$1.15; 3e, Donias Odz, Gélinas, St-Barnabé, \$1.00; 4e, Joseph Dubé, St-Barnabé, \$0.75.

Blé d'Inde jaune  
1er Jean-Baptiste Grenier, Yamachiche, \$1.25; 2e, Lucien Bournival, Yamachiche, \$1.15; 3e, Wilfrid Bournival, St-Barnabé, \$1.00; 4e, Adam Mélançon, St-Barnabé, \$0.75.

Blé d'Inde blanc  
1er Wilfrid Bournival, St-Barnabé, \$1.25; 2e, Adam Milette, \$1.15; 3e, Hector Milot, Yamachiche, \$1.00; 4e, Graine de mil, \$1.00.

Patates rouges  
1er, Joseph Dubé, Saint-Barnabé, \$1.25; 2e, Armand Lord, St-Barnabé, \$1.20; 3e, Adam Milette, St-Barnabé, \$1.10; 4e, Philias Deschênes, Charette, \$1.00; 5e, Arthur Vincent, St-Barnabé, \$0.90; 6e, Donat Deschênes, Charette, \$0.75; 7e, Hector Milot, Yamachiche, \$0.50; 8e, Adam Mélançon, St-Barnabé, \$0.25; 9e, Oscar Villemure, Charette, \$0.25.

Patates blanches  
1er, J.-Baptiste Grenier, Yamachiche, \$1.25; 2e, Eugène Bourassa, Yamachiche, \$1.20; 3e, Donat Vincent, St-Barnabé, \$1.10; 4e, Claude Pothier, Yamachiche, \$1.00; 5e, Oscar Villemure, Charette, \$0.90; 6e, Domas Odz, Gélinas, St-Barnabé, \$0.75; 7e, Betterave à sucre, \$0.75.

Patates jaunes  
1er, Charles Milot, Yamachiche, \$1.25.

**CLASSE 46 Produits d'épicerie**  
Sucre du printemps  
1er, Ovide Rivard, Yamachiche, \$2.00; 2e, Donat Gélinas, Yamachiche, \$1.75; 3e, Donias Odz, Gélinas, \$1.50.

Barnabé \$1.50; Germain Gélinas, \$1.25; 5e Oscar Lemay, St-Barnabé \$1.00; 6e Freddy Carbonneau, Yamachiche \$0.75.

Couverture de voiture en laine domestique  
1er Alcide Boisvert, St-Barnabé \$0.90; 2e Séveré Héroux, St-Sévère \$0.80; 3e Théobald Lamy, St-Sévère \$0.75; 4e Fernand de Charette \$0.60; 5e Fernand de Charette \$0.50.

Tissu d'ameublement  
1er Fermières de Charette \$1.75; 2e Fermières de Charette \$1.50; 3e Fermières de St-Elie \$1.50; 4e Dionis Noël, St-Sévère \$1.00; 5e Philias Deschênes, Charette \$0.75; 6e Donat Deschênes, Charette \$0.50.

Catalogue pour lit d'enfant  
1er Fermières de Charette \$0.80; 2e Dionis Noël, St-Sévère \$0.75; 3e Fermières de Charette \$0.60; 4e Raoul Bellemare, St-Barnabé \$0.50; 5e Zéphirin Bourassa, St-Barnabé \$0.25.

Sac à main en catalogue  
1er Fermières de Charette \$0.90; 2e Fermières de Charette \$0.80; 3e Ephrem Lamy, St-Sévère, \$0.75; 4e Fermières de Charette, \$0.60; 5e Joseph Grenier, St-Flore, \$0.25.

Sac d'écolier  
1er Alcide Lamy, St-Barnabé, \$0.90; 2e Fermières de St-Elie, \$0.80; 3e Joseph Grenier, St-Flore, \$0.75; 4e Ephrem Lamy, St-Sévère, \$0.60; 5e Hector de Lin domestique, \$0.50.

Trois poignées de cuisine  
1er Alcide Lamy, St-Barnabé, \$0.90; 2e Fermières de St-Elie, \$0.80; 3e Joseph Grenier, St-Flore, \$0.75; 4e Ephrem Lamy, St-Sévère, \$0.60; 5e Hector de Lin domestique, \$0.50.

Couvre-lit liq  
1er Fermières de Charette \$2.00; 2e Dionis Noël, St-Sévère, \$1.75; 3e Hector T. Gélinas, St-Barnabé, \$1.50; 4e Joseph Grenier, St-Flore, \$1.25.

Pièce murale crochétée  
1er Mme Albé Diamond, St-Barnabé \$0.90; 2e Arthur T. P. Gélinas, \$0.75.

Pain de ménage  
1er, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.25; 2e, Lucien Bournival, Yamachiche, \$1.15; 3e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.10; 4e, J.-Baptiste Grenier, Yamachiche, \$1.10; 5e, Donat Vincent, St-Barnabé, \$1.00; 6e, Henri Ferron, St-Barnabé, \$0.75; 7e, Oscar Villemure, Charette, \$0.50.

Pain de boulanger  
1er, L. Lemay, St-Barnabé, \$1.25; 2e, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.15; 3e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.10; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.05; 5e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.00.

Savon du pays  
1er, Théobald Lamy, St-Sévère, \$1.25; 2e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.20; 3e, Ernest Gélinas, St-Sévère, \$1.15; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.10.

Centre tricoté pour corbelle  
1er, Zéphirin Bourassa, St-Barnabé, \$0.90; 2e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$0.80; 3e, Germain Gélinas, St-Sévère, \$0.75; 4e, Wilfrid Bournival, St-Barnabé, \$0.60; 5e, Fermières de St-Elie, \$0.50; 6e, Gérard Lamy, St-Sévère, \$0.25.

Pain de ménage  
1er, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.25; 2e, Lucien Bournival, Yamachiche, \$1.15; 3e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.10; 4e, J.-Baptiste Grenier, Yamachiche, \$1.10; 5e, Donat Vincent, St-Barnabé, \$1.00; 6e, Henri Ferron, St-Barnabé, \$0.75; 7e, Oscar Villemure, Charette, \$0.50.

Pain de boulanger  
1er, L. Lemay, St-Barnabé, \$1.25; 2e, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.15; 3e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.10; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.05; 5e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.00.

Savon du pays  
1er, Théobald Lamy, St-Sévère, \$1.25; 2e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.20; 3e, Ernest Gélinas, St-Sévère, \$1.15; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.10.

Centre tricoté pour corbelle  
1er, Zéphirin Bourassa, St-Barnabé, \$0.90; 2e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$0.80; 3e, Germain Gélinas, St-Sévère, \$0.75; 4e, Wilfrid Bournival, St-Barnabé, \$0.60; 5e, Fermières de St-Elie, \$0.50; 6e, Gérard Lamy, St-Sévère, \$0.25.

Pain de ménage  
1er, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.25; 2e, Lucien Bournival, Yamachiche, \$1.15; 3e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.10; 4e, J.-Baptiste Grenier, Yamachiche, \$1.10; 5e, Donat Vincent, St-Barnabé, \$1.00; 6e, Henri Ferron, St-Barnabé, \$0.75; 7e, Oscar Villemure, Charette, \$0.50.

Pain de boulanger  
1er, L. Lemay, St-Barnabé, \$1.25; 2e, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.15; 3e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.10; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.05; 5e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.00.

Savon du pays  
1er, Théobald Lamy, St-Sévère, \$1.25; 2e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.20; 3e, Ernest Gélinas, St-Sévère, \$1.15; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.10.

Centre tricoté pour corbelle  
1er, Zéphirin Bourassa, St-Barnabé, \$0.90; 2e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$0.80; 3e, Germain Gélinas, St-Sévère, \$0.75; 4e, Wilfrid Bournival, St-Barnabé, \$0.60; 5e, Fermières de St-Elie, \$0.50; 6e, Gérard Lamy, St-Sévère, \$0.25.

Pain de ménage  
1er, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.25; 2e, Lucien Bournival, Yamachiche, \$1.15; 3e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.10; 4e, J.-Baptiste Grenier, Yamachiche, \$1.10; 5e, Donat Vincent, St-Barnabé, \$1.00; 6e, Henri Ferron, St-Barnabé, \$0.75; 7e, Oscar Villemure, Charette, \$0.50.

Pain de boulanger  
1er, L. Lemay, St-Barnabé, \$1.25; 2e, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.15; 3e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.10; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.05; 5e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.00.

Savon du pays  
1er, Théobald Lamy, St-Sévère, \$1.25; 2e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.20; 3e, Ernest Gélinas, St-Sévère, \$1.15; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.10.

Centre tricoté pour corbelle  
1er, Zéphirin Bourassa, St-Barnabé, \$0.90; 2e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$0.80; 3e, Germain Gélinas, St-Sévère, \$0.75; 4e, Wilfrid Bournival, St-Barnabé, \$0.60; 5e, Fermières de St-Elie, \$0.50; 6e, Gérard Lamy, St-Sévère, \$0.25.

Pain de ménage  
1er, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.25; 2e, Lucien Bournival, Yamachiche, \$1.15; 3e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.10; 4e, J.-Baptiste Grenier, Yamachiche, \$1.10; 5e, Donat Vincent, St-Barnabé, \$1.00; 6e, Henri Ferron, St-Barnabé, \$0.75; 7e, Oscar Villemure, Charette, \$0.50.

Pain de boulanger  
1er, L. Lemay, St-Barnabé, \$1.25; 2e, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.15; 3e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.10; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.05; 5e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.00.

Savon du pays  
1er, Théobald Lamy, St-Sévère, \$1.25; 2e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.20; 3e, Ernest Gélinas, St-Sévère, \$1.15; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.10.

Centre tricoté pour corbelle  
1er, Zéphirin Bourassa, St-Barnabé, \$0.90; 2e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$0.80; 3e, Germain Gélinas, St-Sévère, \$0.75; 4e, Wilfrid Bournival, St-Barnabé, \$0.60; 5e, Fermières de St-Elie, \$0.50; 6e, Gérard Lamy, St-Sévère, \$0.25.

Pain de ménage  
1er, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.25; 2e, Lucien Bournival, Yamachiche, \$1.15; 3e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.10; 4e, J.-Baptiste Grenier, Yamachiche, \$1.10; 5e, Donat Vincent, St-Barnabé, \$1.00; 6e, Henri Ferron, St-Barnabé, \$0.75; 7e, Oscar Villemure, Charette, \$0.50.

Pain de boulanger  
1er, L. Lemay, St-Barnabé, \$1.25; 2e, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.15; 3e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.10; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.05; 5e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.00.

St-Barnabé \$0.80; Ephrem Lamy, St-Sévère, \$0.75; Fermières de St-Elie, \$0.60; Germain Gélinas, St-Sévère, \$0.50.

Fond de chaise crochété  
1er, Germain Gélinas, St-Sévère, \$0.90.

Pantouffles tressées  
1er, Joseph Grenier, St-Flore, \$0.90.

Blouse tailleur pour dame  
1er, Arthur T.P. Gélinas, Saint-Barnabé, \$0.90; 2e, Dionis Noël, St-Sévère, \$0.80; 3e, Fermières de St-Elie, \$0.75; 4e, Ephrem Lamy, St-Sévère, \$0.60; 5e, Théobald Lamy, \$0.50.

Centre tricoté pour corbelle  
1er, Zéphirin Bourassa, St-Barnabé, \$0.90; 2e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$0.80; 3e, Germain Gélinas, St-Sévère, \$0.75; 4e, Wilfrid Bournival, St-Barnabé, \$0.60; 5e, Fermières de St-Elie, \$0.50; 6e, Gérard Lamy, St-Sévère, \$0.25.

Centre brodé pour cabinet  
1er, Wilfrid Bournival, St-Barnabé, \$0.90; 2e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$0.80; 3e, Germain Gélinas, St-Sévère, \$0.75; 4e, Adonias Odz, Gélinas, St-Barnabé, \$0.60; 5e, Romain Lamy, St-Sévère, \$0.50.

Pain de ménage  
1er, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.25; 2e, Lucien Bournival, Yamachiche, \$1.15; 3e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.10; 4e, J.-Baptiste Grenier, Yamachiche, \$1.10; 5e, Donat Vincent, St-Barnabé, \$1.00; 6e, Henri Ferron, St-Barnabé, \$0.75; 7e, Oscar Villemure, Charette, \$0.50.

Pain de boulanger  
1er, L. Lemay, St-Barnabé, \$1.25; 2e, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.15; 3e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.10; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.05; 5e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.00.

Savon du pays  
1er, Théobald Lamy, St-Sévère, \$1.25; 2e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.20; 3e, Ernest Gélinas, St-Sévère, \$1.15; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.10.

Centre tricoté pour corbelle  
1er, Zéphirin Bourassa, St-Barnabé, \$0.90; 2e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$0.80; 3e, Germain Gélinas, St-Sévère, \$0.75; 4e, Wilfrid Bournival, St-Barnabé, \$0.60; 5e, Fermières de St-Elie, \$0.50; 6e, Gérard Lamy, St-Sévère, \$0.25.

Pain de ménage  
1er, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.25; 2e, Lucien Bournival, Yamachiche, \$1.15; 3e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.10; 4e, J.-Baptiste Grenier, Yamachiche, \$1.10; 5e, Donat Vincent, St-Barnabé, \$1.00; 6e, Henri Ferron, St-Barnabé, \$0.75; 7e, Oscar Villemure, Charette, \$0.50.

Pain de boulanger  
1er, L. Lemay, St-Barnabé, \$1.25; 2e, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.15; 3e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.10; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.05; 5e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.00.

Savon du pays  
1er, Théobald Lamy, St-Sévère, \$1.25; 2e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.20; 3e, Ernest Gélinas, St-Sévère, \$1.15; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.10.

Centre tricoté pour corbelle  
1er, Zéphirin Bourassa, St-Barnabé, \$0.90; 2e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$0.80; 3e, Germain Gélinas, St-Sévère, \$0.75; 4e, Wilfrid Bournival, St-Barnabé, \$0.60; 5e, Fermières de St-Elie, \$0.50; 6e, Gérard Lamy, St-Sévère, \$0.25.

Pain de ménage  
1er, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.25; 2e, Lucien Bournival, Yamachiche, \$1.15; 3e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.10; 4e, J.-Baptiste Grenier, Yamachiche, \$1.10; 5e, Donat Vincent, St-Barnabé, \$1.00; 6e, Henri Ferron, St-Barnabé, \$0.75; 7e, Oscar Villemure, Charette, \$0.50.

Pain de boulanger  
1er, L. Lemay, St-Barnabé, \$1.25; 2e, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.15; 3e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.10; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.05; 5e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.00.

Savon du pays  
1er, Théobald Lamy, St-Sévère, \$1.25; 2e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.20; 3e, Ernest Gélinas, St-Sévère, \$1.15; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.10.

Centre tricoté pour corbelle  
1er, Zéphirin Bourassa, St-Barnabé, \$0.90; 2e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$0.80; 3e, Germain Gélinas, St-Sévère, \$0.75; 4e, Wilfrid Bournival, St-Barnabé, \$0.60; 5e, Fermières de St-Elie, \$0.50; 6e, Gérard Lamy, St-Sévère, \$0.25.

Pain de ménage  
1er, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.25; 2e, Lucien Bournival, Yamachiche, \$1.15; 3e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.10; 4e, J.-Baptiste Grenier, Yamachiche, \$1.10; 5e, Donat Vincent, St-Barnabé, \$1.00; 6e, Henri Ferron, St-Barnabé, \$0.75; 7e, Oscar Villemure, Charette, \$0.50.

Pain de boulanger  
1er, L. Lemay, St-Barnabé, \$1.25; 2e, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.15; 3e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.10; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.05; 5e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.00.

Savon du pays  
1er, Théobald Lamy, St-Sévère, \$1.25; 2e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.20; 3e, Ernest Gélinas, St-Sévère, \$1.15; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.10.

Centre tricoté pour corbelle  
1er, Zéphirin Bourassa, St-Barnabé, \$0.90; 2e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$0.80; 3e, Germain Gélinas, St-Sévère, \$0.75; 4e, Wilfrid Bournival, St-Barnabé, \$0.60; 5e, Fermières de St-Elie, \$0.50; 6e, Gérard Lamy, St-Sévère, \$0.25.

Pain de ménage  
1er, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.25; 2e, Lucien Bournival, Yamachiche, \$1.15; 3e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.10; 4e, J.-Baptiste Grenier, Yamachiche, \$1.10; 5e, Donat Vincent, St-Barnabé, \$1.00; 6e, Henri Ferron, St-Barnabé, \$0.75; 7e, Oscar Villemure, Charette, \$0.50.

Pain de boulanger  
1er, L. Lemay, St-Barnabé, \$1.25; 2e, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.15; 3e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.10; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.05; 5e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.00.

Savon du pays  
1er, Théobald Lamy, St-Sévère, \$1.25; 2e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.20; 3e, Ernest Gélinas, St-Sévère, \$1.15; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.10.

Centre tricoté pour corbelle  
1er, Zéphirin Bourassa, St-Barnabé, \$0.90; 2e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$0.80; 3e, Germain Gélinas, St-Sévère, \$0.75; 4e, Wilfrid Bournival, St-Barnabé, \$0.60; 5e, Fermières de St-Elie, \$0.50; 6e, Gérard Lamy, St-Sévère, \$0.25.

Pain de ménage  
1er, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.25; 2e, Lucien Bournival, Yamachiche, \$1.15; 3e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.10; 4e, J.-Baptiste Grenier, Yamachiche, \$1.10; 5e, Donat Vincent, St-Barnabé, \$1.00; 6e, Henri Ferron, St-Barnabé, \$0.75; 7e, Oscar Villemure, Charette, \$0.50.

Pain de boulanger  
1er, L. Lemay, St-Barnabé, \$1.25; 2e, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.15; 3e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.10; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.05; 5e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.00.

Savon du pays  
1er, Théobald Lamy, St-Sévère, \$1.25; 2e, Dionis Noël, St-Sévère, \$1.20; 3e, Ernest Gélinas, St-Sévère, \$1.15; 4e, Philias Grenier, St-Barnabé, \$1.10.

Centre tricoté pour corbelle  
1er, Zéphirin Bourassa, St-Barnabé, \$0.90; 2e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$0.80; 3e, Germain Gélinas, St-Sévère, \$0.75; 4e, Wilfrid Bournival, St-Barnabé, \$0.60; 5e, Fermières de St-Elie, \$0.50; 6e, Gérard Lamy, St-Sévère, \$0.25.

Pain de ménage  
1er, Ovide Rivard, Yamachiche, \$1.25; 2e, Lucien Bournival, Yamachiche, \$1.15; 3e, Albert Diamond, St-Barnabé, \$1.10; 4e, J.-Baptiste Grenier, Yamachiche, \$1.10; 5e, Donat Vincent, St-Barnabé, \$1.00; 6e, Henri Ferron, St-Barnabé, \$0.75; 7e, Oscar Villemure, Charette, \$0.50.

St-Barnabé, \$1.10; 5e, Romain Lamy, St-Sévère, \$1.00; 6e, Mme Joseph L. Bruchési, \$1.00; 7e, Charles Milot, Yamachiche, \$0.50.

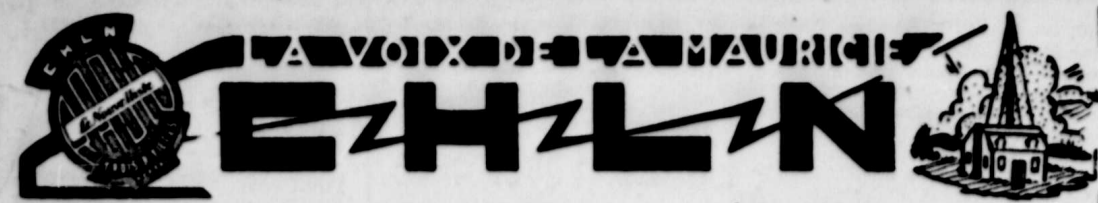
## L'abbé Laverdière élu président de cette association

Montréal, 9 (P.C.) — L'abbé J. Laverdière, secrétaire de la Faculté des Sciences à l'Université de Laval, de Québec, a été élu hier soir président de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, à la séance de clôture d'une conférence de deux jours, tenue par l'association à l'Université de Montréal. Il succède à M. Jean Bruchési.

Les autres officiers élus sont: le Dr Louis-Charles Simard, de Montréal, vice-président; Joseph Rist, de Québec, deuxième vice-président; Jacques Rousseau, de Montréal, secrétaire; Victor Doré, de Montréal, trésorier; et Marcel Raymond, secrétaire.

Les directions sont le Dr Wilbrod Drouin, de Montréal, Louis Bourgois, de Montréal, Jules Labattre, de Montréal, Georges Maheu, de Québec, L.G. Morin, de Montréal, Cyrillus Ouellet, de Québec, Adrien Pouliot, de Québec, Lionel Daviault,

## AGIT DE



# Le Frère Laurent

(Suite de la page 3)

Coincidence vraiment remarquable que ces deux grandes fêtes mariales marquant le début et la fin de ce conflit, dont le dénouement dououreux va provoquer des changements profonds dans la vie nationale du Japon.

L'histoire nous apprend d'autre part qu'en ce même jour de l'Assomption 1949, saint François-Xavier, le grand apôtre des Indes et du Japon, débarquait à Kagoshima et apportait à ce peuple du Nippon l'inestimable bienfait de la foi.

En septembre 1943, un second bateau d'échange de prisonniers de guerre fut livré entre l'Amérique et l'Orient. Sur notre groupe, DIX seulement virent leur demande d'évacuation exaucée; les 56 autres durent passer ici le reste de la guerre.

Et maintenant la dispersion va commencer. Quelques-uns — c'est le plus grand nombre — vont retourner au pays natal afin d'y refaire leur santé plus ou moins ébranlée par ces quatre années de privations. Pour ma part, j'aurais aimé aussi par expérience ce que c'est que de souffrir du froid, de la faim, du vêtement, du logement même. Je ne puis dire que tout cela est fini, car la période d'après-guerre, du moins la période immédiate de réorganisation, ne sera pas rose. La misère sera grande. Mais si la bonne Providence a su nous conserver sains et saufs durant la période des hostilités, Elle saura également nous continuer sa maternelle protection. Que de fois, durant mes années de captivité, j'ai comme touché du doigt l'intervention manifeste de la Providence à notre égard! Aussi, je comprends mieux maintenant la conduite inflexible de ce même même Providence à l'égard de cette mission du Japon. Bien des fois je me suis étonné et même ébahi des lenteurs de l'Institut à établir ici l'oeuvre pour laquelle nous avions été envoyés. Et je réalise mieux maintenant combien de gouvernement, eurent l'avantage d'être compris au nombre des évacués. Quant au C. F. Anselm, notre confrère allemand, il fut laissé libre durant toute la durée de la guerre.

En décembre de la même année, les Dominicains et moi-même furent transférés au camp d'internement

JEUDI, 18 OCTOBRE  
9 h. - 9 h. 45 p.m.

## FEUROLANT

de la gaieté, des rires, de l'entrain avec Lucienne Beaudet, Juliette St-Hilaire, Roméo Robert, etc. etc. etc.

Une nouveauté à CHLN  
Le programme du jour

9.30 à 10.30 A.M.

1er prix: un manteau de fourrure  
2e prix: un mobilier de cuisine  
3e prix: un service de vaisselle.  
voilà ce que vous promet

## Labanque féminine

pour le 29 décembre, comme cadeaux du Jour de l'An. Prenez part au concours, chaque matin. N'oubliez pas vos factures

1 h. - 1 h. 30 p.m.

## La part de la terre

Réalisation: Roger Allyson  
Annonceur: Laurent Thibault  
Tous les jours

2.00 hrs

## Les Demandes Spéciales

de chansons, mélodies, présentées tous les jours. Ceci pour répondre à la demande générale et permettre à tous ceux qui nous écrivent d'entendre le disque demandé.

3 h. à 4 h. p.m.

## L'heure féminine

Le programme que toutes les dames écoutent à CHLN

## La caisse de Noël

prix magnifiques  
1er prix \$50.00  
2e prix \$25.00  
3e prix \$10.00

6 h. 15 à 6 h. 30 p.m.

## Dans nos cinémas

L'émission qui apporte à tous les cinémas les renseignements sur les films à l'affiche de nos théâtres locaux.

7 h. 45 p.m.

## Sous la lampe

et vous avez à la main le livre préféré, celui des souvenirs...

8 h. à 9 h. p.m.

## Concert miniature

Une heure de belle musique choisie pour vous au répertoire du concert. L'émission met en vedettes les orchestres de Wladimir Selinsky et Gerard Allaire.

9 h. à 9 h. 30 p.m.

## Chansons de Hollywood

De la ville aux beaux mirages, Hollywood, qui chante et qui danse, sur un succès ou une défaite...

11 h. 30 à 11 h. 45

## Le disque que vous aimez

Ecoutez-le jeudi

1450 KILOCYCLES

## AIE-MON DOS!

La raideur, la douleur dans le dos peuvent être causés par la paresse des reins. Les Gin Pills aident les reins à travailler plus vite! Argent remboursé si vous n'êtes pas satisfait.

Formal régulier, 40 Pilules  
Gros formal, 80 Pilules  
Aut Extra Gros, 120 Pilules  
100% de Ginseng

1450 KILOCYCLES

## Le problème des câbles souterrains

En lisant une annonce récente intitulée "Câbles souterrains" votre reporter J-M s'est demandé de ce qu'on voulait dire au juste. Ses recherches lui firent découvrir un autre produit d'ambiance Johns-Manville appelé "Conduit Transite", qui sert comme tube protecteur dans les installations de câbles souterrains.

On sait que les fils transportant un courant élevé s'échauffent beaucoup et que cette chaleur en raccourcit la durée. Des épreuves de laboratoire ont prouvé cependant qu'avec les "Conduits Transite J-M" la chaleur s'échappe 13 p. cent plus vite qu'avec les autres tubes éprouvés.

En plus de conserver les câbles plus frais et d'en prolonger la vie utile, le "Conduit Transite" est très durable, ne peut pourrir ni prendre feu, et est économique. Pour autres détails, écrire à Canadian Johns-Manville, Edifice "Sun Life", Montréal.

100 National Steel Car 214 214  
100 National Steel Car 214 214  
100 National Steel Car 214 214

100 National Steel Car 214 214  
100 National Steel Car 214 214  
100 National Steel Car 214 214

100 National Steel Car 214 214  
100 National Steel Car 214 214  
100 National Steel Car 214 214

100 National Steel Car 214 214  
100 National Steel Car 214 214  
100 National Steel Car 214 214

100 National Steel Car 214 214  
100 National Steel Car 214 214  
100 National Steel Car 214 214

100 National Steel Car 214 214  
100 National Steel Car 214 214  
100 National Steel Car 214 214

## Aujourd'hui

12.55-Bulletin de nouvelles.

## LA PART DE LA TERRE

A ses bienveillants auditeurs, la Part de la Terre présente aujourd'hui, la chronique bi-hebdomadaire de M. François Fleury, directeur de la radiophonie rurale au ministère de l'Agriculture et complétée de nouvelles musicales par M. Jean-Baptiste Milette, chef du district agronomique de Nicolet, ainsi qu'un programme de musique canadienne.

## LES REVERIES MUSICALES

LES. Un quart d'heure de jolies pièces instrumentales présentées dans une formule agréable.

## LES PLUS BELLES VOIX DU MONDE

L'émission que tous les amateurs de belle musique écoutent avec plaisir car elle apporte les voix des plus grands chanteurs de tous les temps: Gighi, Ninon Vallin, Georges Thill, Lawrence Tibbett, Lily Pons.

## UNE VISITE CHEZ "BENNETT"

3.00-Heure féminine.

## MELODIES DU SOUVENIR

Une rétrospective musicale des pièces populaires en 1900.

## GARDEZ L'ECOUTE...

pour apprendre quels sont les émissions que vous devez écouter au cours de la soirée. Cette émission est le guide de toutes les personnes qui veulent passer une soirée agréable en écoutant la radio.

## LE QUART D'HEURE ANGLAIS

GLAIS, offre à nos auditeurs de langue anglaise un résumé des nouvelles parues dans le Canadian Press News ainsi qu'un programme musical.

## A LA CONSOLE DES GRANDS ORGUES

Un quart d'heure de pièces populaires interprétées à l'orgue par Jesse Crawford, Terrence Kasey, Sidney Torch.

## COQUETEL MUSICAL

Quinze minutes de musique populaire enregistrée sur transcriptions électriques par les plus grands orchestres américains.

## RADIO-JOURNAL III

Pour être renseigné sur les derniers développements des faits internationaux, nationaux, régionaux et locaux, il faut écouter la IIIe édition de notre Radio-Journal.

## BLOC NOTE CHLN

C'est en écoutant cette émission que vous pourrez prendre note des adresses toujours utiles à connaître pour les achats du lendemain.

## DANS NOS CINEMAS

Le guide des cinémas qui veut choisir un programme ou passer une agréable soirée au théâtre.

## Causerie par M. Léon Tremblay

secrétaire de la Chambre de Commerce à l'occasion de la semaine de prévention des incendies.

## Musique du souper

6.55-Programme spécial en marge du 9e Emprunt de la Victoire.

## Le tango du soir

7.15-La Prière.

## Propagande catholique

7.45-Sous la Lampe.

## Concert Miniature

9.00-Chansons d'Hollywood.

## Evocations au piano

9.45-Radio-Journal IV.

## Ici ton danse

11.00-O Canada. - Fin des émissions.

## Bourse de Montréal

COURS DU 9 OCTOBRE 1945

Haut Bas Form.

50 Agnew Surpass Shoe 24 24 24  
100 Algoma Steel Corp. 174 174 174  
100 Aluminum Limited 125 124 123

25 Amal Electric Corp. 18 18 18  
75 Asbestos Corp Ltd. 37 36 36  
1000 Acadia Sugar pr A 194 194 194

1000 Balthazar P. & P. A 19 19 19  
25 Bell Telephone Co. 179 189 179  
119 Brazilian Traction 27 26 27

100 British Col. Power B 24 24 24  
10 Bruck Silk Mills 17 17 17  
275 Building Products 22 21 22

100 Bralorne Mines Ltd. 17 17 17  
475 Canadian Cement Co. 15 15 15  
100 Can. North. Power 94 94 94

800 Can. Shipping Com. 15 15 15  
125 de privilège 45 45 45  
1735 Cdn. Breweries Ltd. 184 184 184

100 de privilège 45 45 45  
100 A. N. Car & Fry 15 15 15  
245 de privilège 32 31 31

108 Cdn. Cellulose Ltd. 85 85 85  
125 Cdn. Ind. Alcohol A 12 12 12  
225 de privilège 10 10 10

825 Cdn. Locomotive Co. 23 23 23  
825 Cdn. Locomotive Co. 23 23 23  
825 Cdn. Locomotive Co. 23 23 23

825 Cdn. Locomotive Co. 23 23 23  
825 Cdn. Locomotive Co. 23 23 23  
825 Cdn. Locomotive Co. 23 23 23

825 Cdn. Locomotive Co. 23 23 23  
825 Cdn. Locomotive Co. 23 23 23  
825 Cdn. Locomotive Co. 23 23 23

825 Cdn. Locomotive Co. 23 23 23  
825 Cdn. Locomotive Co. 23 23 23  
825 Cdn. Locomotive Co. 23 23 23

825 Cdn. Locomotive Co. 23 23 23  
825 Cdn. Locomotive Co. 23 23 23  
825 Cdn. Locomotive Co. 23 23 23

825 Cdn. Locomotive Co. 23 23 23  
825 Cdn. Locomotive Co. 23 23 23  
825 Cdn. Locomotive Co. 23 23 23

## Demain

7.50-Ouverture. Bulletin de nouvelles.

## LA PRIÈRE DU MATIN

8.00-La Prière du matin.  
8.15-Réveille-matin musical.  
8.30-En déjeunant.

## RADIO-JOURNAL I

9.15-Nouvelles.  
9.30-La banque féminine.  
10.30-Clubs des écoliers.

## Musique militaire

11.15-La Métairie Rancourt.  
11.30-Le disque que vous aimez...  
11.45-Radio-Journal II.

## Musique du dîner

12.30-Sieste musicale.  
12.40-Le moulin de la chanson.  
12.55-Bulletin de nouvelles.

## La Part de la Terre

1.00-La Part de la Terre.  
1.30-Les plus belles voix du monde.  
2.00-Les demandes spéciales.

## L'heure féminine

3.00-L'heure féminine.  
3.30-Gardez l'écoute...  
4.00-Causerie par M. Marcel Lajoie, président du Jeune Commerce à l'occasion de la semaine de Prévention des Incendies.

## Musique du souper

6.55-Programme spécial en marge du 9e Emprunt de la Victoire.  
7.00-Mosaique.  
7.15-La Prière.

## ON VEUT SAVOIR

7.45-Sous la Lampe...  
8.00-LA VIEILLE DU BON VIEUX TEMPS.

## Mexicain

9.00-Mexicain.  
9.30-Evocations au piano.  
9.45-Radio-Journal IV.

## Ici ton danse

11.00-O Canada. - Fin des émissions.

## Curb de Montréal

COURS DU 9 OCTOBRE 1945

Haut Bas Form.

1105 Abitibi P. & P. Co. 4 4 4  
150 do p. p. 294 294 294  
15 do 7 p. p. 179 179 179

25 Brandon Harrison 9 9 9  
75 British Am. Oil 24 24 24  
5 British Col. Packers 36 36 36

250 Brown Co. Limited 4 4 4  
135 Cdn. Dredge & Dock 31 30 30  
1350 Cdn. Marconi Co. 4 4 4

150 Cdn. Vickers Ltd. 4 4 4  
100 Canadian Food Prod. 14 14 14  
450 Claude Neon G. A. 60 60 60

850 Comm. Alcool 5 5 5  
1920 Cons. Paper 39 39 39  
260 Dom. Eng. Works 39 39 39

180 Dom. Woollens Ltd. 10 10 10  
1925 Donnan Paper 18 18 18  
375 Fleet Aircraft Ltd. 6 6 6

655 Ford Motor Can A 294 294 294  
2450 Fraser Co. Ltd. 38 38 38  
275 Lowmeyer Chocolate 12 12 12

40 Lake St. John P. 43 43 43  
100 Lambert P. A. 7 7 7  
380 Massey Harris pr. 27 27 27

925 Maple Leaf M. 14 14 14  
202 Meichen Distilleries 7 7 7  
650 do privilège 11 11 11

350 Minn. & Ont. Paper 14 14 14  
75 Mont. Ref. & Stor. 6 6 6  
100 Noorduyn Aviation 13 13 13

80 Quebec Pulp pr. 46 46 46  
29 Quebec Tel. A 7 7 7  
1893 Southmont Invt. 24 24 24

50 United Corporations 29 29 29

## Les mines:

3000 Aldermac Copper 10 10 10  
2520 Arno Mines Limited 68 68 68  
9000 Astoria Quebec M. 28 27 28

1000 Aulacque Gold M. 1 25 1 25 1 25  
11800 Aubrey Mines 31 31 31  
4700 Beaulieu Gold Mines 32 32 32

3000 Boudardillac G. M. 18 18 18  
2500 Boudardillac G. M. 18 18 18  
17900 Central Cadillac 29 29 29

5000 Century Mining 37 36 37  
2450 Centrex Mines 37 37 37  
6300 Connor Mines Ltd. 67 65 66

2800 Diquette Mines 1 50 1 40 1 40  
1700 East Sullivan M. 4 40 4 40  
2000 Eldon Mines Ltd. 4 2 4 2 4 2

4500 Goldora Mines Ltd. 40 37 40  
8000 Heva Cadillac 48 48 48  
9000 Howey Gold Mines 38 38 38

500 J.M. Cons. Gold M. 67 67 67  
3700 Joliet-Quebec M. 60 58 62  
100 Kerr-Adson Gold 15 15 15

1000 Kirkland Lake G. 1 64 1 64 1 64  
2000 O'Brien M. 3 65 3 60 3 60  
1000 Pandora Cadillac G. 23 23 23

3000 Rochette Mines 55 52 55  
9000 Standard Gold M. 82 82 82  
5000 Senator Rouyn 1 22 1 22 1 22

11000 Sherbroit Gordon M. 77 77 77  
1000 Siscoe Gold M. 82 82 82  
2300 Sullivan Cons. M. 2 95 2 90 2 95

2825 Stadacona Mines 1 00 1 00 1 00  
900 Wright Hargreaves 4 20 4 25 4 20

## Les huiles:

8000 Anglo-Canadian Oil 98 98 98  
10000 Homestead Oil Gas 99 99 99

## Le Frère Laurent

(Suite de la page 3)

## LE NOUVELLISTE, MERCREDI 19 OCTOBRE 1945

## Les pertes par le feu dans notre pays

Voici un relevé des pertes par le feu par province de 1940 à 1944.

| Prov. | 1940       | 1941       | 1942       | 1943       | 1944       | cinq ans de Moyenne |
|-------|------------|------------|------------|------------|------------|---------------------|
| Alta. | 1,265,917  | 1,856,335  | 1,565,186  | 1,196,106  | 1,896,284  | 1,556,566           |
| C.-B. | 1,966,867  | 1,608,819  | 2,323,813  | 4,008,229  | 3,601,949  | 2,741,935           |
| M.-B. | 1,029,168  | 1,212,818  | 643,476    | 1,351,565  | 1,158,957  | 1,079,185           |
| N.-B. | 925,474    | 2,352,732  | 1,413,867  | 1,281,341  | 2,028,382  | 1,600,359           |
| N.-E. | 1,508,544  | 1,545,084  | 1,953,561  | 1,627,719  | 2,840,832  | 1,895,148           |
| Ont.  | 8,100,473  | 8,727,294  | 10,679,029 | 10,664,393 | 13,356,516 | 10,306,541          |
| P.-E. | 186,183    | 250,276    | 164,282    | 116,304    | 247,507    | 192,910             |
| Qué.  | 7,094,675  | 9,655,785  | 11,270,763 | 10,323,563 | 14,213,460 | 10,511,649          |
| Sask. | 657,963    | 833,764    | 968,261    | 892,550    | 1,218,591  | 914,226             |
| Total | 22,735,264 | 28,042,907 | 31,182,238 | 31,464,710 | 40,562,478 | 30,797,519          |

## COMMISSAIRE FEDERAL DES INCENDIES OTTAWA

leçon que le bon Dieu m'a donnée tout contact avec mes Supérieurs; et ce fut là, je l'avoue, l'une des souffrances morales les plus angoissantes de ma captivité. Aussi, comme il me tarde d'après quelques nouvelles de l'Institut, de mes Supérieurs, de mes confrères, de nos oeuvres, etc. etc.

L'âme toute remplie de ces pensées de jolies et d'espérance pour l'avenir de l'Institut en ce pays, car plus j'y pense plus il me semble qu'enfin l'heure de Dieu est venue pour nous, je vous ai rédigé ces lignes en laissant parler mon coeur; puissent-elles vous intéresser. Si vous jugez bon d'en faire part aux confrères, vous êtes tout à fait libre de le faire.

J'anticipe la joie très grande de vous revoir avant bien longtemps peut-être, à moins que le devoir me demande de sacrifier même ce plaisir pour la cause de Dieu et des âmes.

Agrez l'hommage de mon respect et de ma soumission, et croyez-moi toujours,

Très Cher Frère Visiteur,  
Bien religieusement votre en Xto,  
Frère Laurent.



# Bevin impute à la Russie l'échec de la conférence

Londres, 16 — Dans son rapport aux Communes sur la conférence de paix, le secrétaire des Affaires Etrangères britanniques, Ernest Bevin, a rejeté le blâme de l'échec subi par le conseil des cinq ministres des Affaires Etrangères.

Bevin a pris couragement de cette attitude, mais sans amertume et en tentant de ménager tous les moyens de conciliation.

Le diplomate britannique termina son bref discours en donnant lecture d'un échange de messages très cordiaux entre lui et Molotov, à la fin de la conférence. Dans ces messages, ils expriment tous deux leurs espoirs d'une collaboration future.

M. Bevin a reçu hier l'appui enthousiaste de la Chambre des Communes remplie à capacité. La discussion de la reprise de la session, il fut applaudi tout particulièrement quand il déclara, dans le même ordre d'idées du secrétaire américain Byrnes, que le paix devrait être préparée avec la collaboration des puissances plus petites, qui ont contribué à la victoire.

L'opposition conservatrice approuva pleinement son chef, M. Winston Churchill, quand il déclara que M. Bevin avait fait une déclaration "claire, modérée et très intelligente." Les travaillistes de gauche paraurent cependant mécontents. William Gallagher, un député communiste, voulut même attaquer le Foreign Office pour n'avoir pas su apprécier les gouvernements démo-

cratiques de la Roumanie et de la Bulgarie.

M. Bevin a déclaré clairement que c'était lui qui avait pris les décisions dans ce cas et il défendit son personnel.

M. Bevin déclara que c'était lui qui avait suggéré d'abord la procédure proposée le 11 septembre, en vertu de laquelle, les cinq pays devaient prendre part aux discussions sur toutes les questions. Autrement, souleva-t-il, même les Etats-Unis auraient été exclus des discussions au sujet du traité avec la Finlande.

M. Bevin déclara que le conseil des cinq avait tenu seize séances plénières et il fit le compte-rendu détaillé des discussions.

# Li Shao Shih fut victime d'un accident

Tchoung-king, 16 (P.A.) — Le lieutenant-général Tchang-Tchen, commandant de la gendarmerie de Tchoung-king, a déclaré aujourd'hui après la tenue d'une enquête par la Parti communiste n'a pas été assassiné mais bien tué accidentellement par un explosif chinois.

La déclaration du général Tchang à l'agence centrale chinoise officielle de Chine a fait s'évaporer rapidement une théorie selon laquelle Li Shao Shih, un officier militaire qui a un temps fut emprisonné pour ses activités politiques, a été assassiné.

Le général a dit que l'enquête a révélé que le capitaine Tien Kai-Fo a fait feu lorsque le chauffeur de Li se précipita vers un ordre de faire halte après que le général fut grièvement blessé le soldat Wu Yinp-Tang.

Tien fut arrêté et Tchang a déclaré qu'il serait puni comme le prévoit la loi. Li a rapporté que Wu est en danger de mort à l'hôpital même où Li trouva la mort lundi soir, deux heures après que des fragments de balle lui eurent transpercé le poulmon.

Le chauffeur Hsiung Wei-Ping, est disparu après avoir conduit Li à l'hôpital et la police le recherche. Tchang apprit la mort de Li à un dîner offert à l'occasion de l'accord virtuel survenu entre les nationalistes et les communistes chinois après plus de 40 ans de lutte. Il se rendit en toute hâte à l'hôpital et y commença une enquête qui, d'après ce qu'il dit à l'agence centrale chinoise de nouvelle, démontra les faits suivants:

Tien, Wu et 34 autres soldats sous les ordres du lieutenant Ku Kwang-Ta se rendaient samedi à Tchoung-king afin d'obtenir 240 uniformes. Ils se reposaient le long d'une route lors de leur voyage de retour lorsque le sedan de Li frappa Wu. Le chauffeur ne s'occupa pas d'un ordre lui criant d'arrêter. Tien fit feu, sans savoir qu'il était dans l'auto, qui appartenait aux quartiers-généraux du parti communiste.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

Un marin qui chancelait, d'avoir trop bu, une vitrine que se cassa, sous une pression trop forte, vola deux éléments suffisants pour faire une cause chez le recorder. Le marin en question a brièvement promis de ne plus recommencer. Le policier abîmé binette photographique de certains personnages, à la porte d'un atelier de photographie de la rue principale. Ça lui a coûté \$5 en amende, quelques autres dollars en frais, et en plus l'obligation de payer les dégâts.

Trois matelots qui pratiquaient le roulis et le langage, en dehors de leur navire, et pour une autre raison qu'une mer démontée ont préféré payer \$5 d'amende et les frais, plutôt que de prendre un repos de huit jours derrière les barreaux.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

# EN CORRECTIONNELLE

## Histoire de gamins frelaines de marins moins dans le pétrin

Le recorder de la cité, Me Léon Girard, a dû disposer d'un rôle très chargé lors de la séance d'hier matin. Une douzaine de causes ont été réglées.

Trois gamins, âgés respectivement de neuf, douze et quatorze ans, ont été condamnés à un an de détention dans une maison de correction, ils étaient tous trois accusés de vagabondage. On avait à leur reprocher bien des choses, entre autres: émigration de l'école Ste-Marguerite, tentative de vol de troncs d'églises, vol d'une montre de \$35, échangés pour un lapin de 35 cents.

Un autre jeune, condamné à l'école de réforme le 15 septembre, s'est évadé de cette institution après un stage de trois semaines. Il fut capturé et retourné à la maison de réclusion.

Un joli minois de 22 ans, tout menton, yeux couleur de ciel, vers le président du tribunal pour implorer la clémence du tribunal mais elle ne réussit qu'à faire ajourner sa cause, pour plus ample information, à quelques jours. La belle a fait la promesse de ne plus recommencer, elle a pris vite une allure funèbre. La police dut intervenir pour appréhender l'un des matelots et la jeune fille voulut se mêler de l'affaire, pour tout empêcher et même s'assura de se rendre à l'entrée même de la prostitution. Comme elle était fort émue, quelle parole fut contribuant ainsi à troubler la paix et se mêlant de ce qui ne la regardait pas, on dressa contre elle une accusation de vagabondage et on l'invita à se reposer dans la cellule des femmes.

Un marin qui chancelait, d'avoir trop bu, une vitrine que se cassa, sous une pression trop forte, vola deux éléments suffisants pour faire une cause chez le recorder. Le marin en question a brièvement promis de ne plus recommencer. Le policier abîmé binette photographique de certains personnages, à la porte d'un atelier de photographie de la rue principale. Ça lui a coûté \$5 en amende, quelques autres dollars en frais, et en plus l'obligation de payer les dégâts.

Trois matelots qui pratiquaient le roulis et le langage, en dehors de leur navire, et pour une autre raison qu'une mer démontée ont préféré payer \$5 d'amende et les frais, plutôt que de prendre un repos de huit jours derrière les barreaux.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

# Trois speakers au Rotary hier

MM. Herbert Moleworth, président; Gérard Fortier, ex-président; et Eddy Grondin, secrétaire, ont respectivement pris la parole hier midi au meeting du Rotary tenu en la salle Jacques Cartier du Château de Blois.

M. Moleworth a d'abord présenté aux convives deux invités: M. George Dewitz, de Nouvelle-Écosse, ainsi que le major André Duclos officier d'occupant dans notre ville du rétablissement civil des vétérans.

Le président a ensuite fait rapport aux membres d'une assemblée tenue au mois de mai par les directeurs du club au cours de laquelle on a discuté de la formation des divers comités. Il a déclaré aux membres que les fonctions seraient dévolues dans une couple de semaines environ et que chacun des membres devrait être nommé.

Le secrétaire M. Fortier a proposé un toast à l'adresse des clubs Montmagny, Rivière du Loup, Rimouski, Mont-Joli et Matane que M. C. O. Baptiste de notre ville doit visiter ces jours-ci à titre de gouverneur du district 193 du Rotary International.

M. Gérard Fortier, ex-président du club a prononcé une courte causerie dans laquelle il a fait ressortir l'urgence nécessaire pour chacun des membres d'être présents à toutes les réunions du club. Il a rappelé au début de son allocution qu'il aurait été élu président de la présidence du comité d'assistance aux assemblées. M. Fortier avait réuni plusieurs remarques d'ordre général se rattachant à l'absolue nécessité pour les membres d'être présents à chacun des meetings et il termina en déclarant que l'habitude d'y assister devient bientôt automatique et sait vite discerner la futilité habituelle des raisons d'absence que se donnent les membres moins empressés de leur présence.

M. Eddy Grondin, secrétaire du club prononça lui aussi une courte causerie sur les devoirs inhérents au secrétariat dans un club Rotary. Il cita environ la moitié des 60 items qui tombent habituellement sous la plume du secrétaire. Il souligna de quelques faits celui-ci pouvait être utile au président du club et dit en outre qu'il était désirable que le secrétaire et le président se consultent régulièrement sur la façon d'administrer le club.

Le recorder de la cité, Me Léon Girard, a dû disposer d'un rôle très chargé lors de la séance d'hier matin. Une douzaine de causes ont été réglées.

Trois gamins, âgés respectivement de neuf, douze et quatorze ans, ont été condamnés à un an de détention dans une maison de correction, ils étaient tous trois accusés de vagabondage. On avait à leur reprocher bien des choses, entre autres: émigration de l'école Ste-Marguerite, tentative de vol de troncs d'églises, vol d'une montre de \$35, échangés pour un lapin de 35 cents.

Un autre jeune, condamné à l'école de réforme le 15 septembre, s'est évadé de cette institution après un stage de trois semaines. Il fut capturé et retourné à la maison de réclusion.

Un joli minois de 22 ans, tout menton, yeux couleur de ciel, vers le président du tribunal pour implorer la clémence du tribunal mais elle ne réussit qu'à faire ajourner sa cause, pour plus ample information, à quelques jours. La belle a fait la promesse de ne plus recommencer, elle a pris vite une allure funèbre. La police dut intervenir pour appréhender l'un des matelots et la jeune fille voulut se mêler de l'affaire, pour tout empêcher et même s'assura de se rendre à l'entrée même de la prostitution. Comme elle était fort émue, quelle parole fut contribuant ainsi à troubler la paix et se mêlant de ce qui ne la regardait pas, on dressa contre elle une accusation de vagabondage et on l'invita à se reposer dans la cellule des femmes.

Un marin qui chancelait, d'avoir trop bu, une vitrine que se cassa, sous une pression trop forte, vola deux éléments suffisants pour faire une cause chez le recorder. Le marin en question a brièvement promis de ne plus recommencer. Le policier abîmé binette photographique de certains personnages, à la porte d'un atelier de photographie de la rue principale. Ça lui a coûté \$5 en amende, quelques autres dollars en frais, et en plus l'obligation de payer les dégâts.

Trois matelots qui pratiquaient le roulis et le langage, en dehors de leur navire, et pour une autre raison qu'une mer démontée ont préféré payer \$5 d'amende et les frais, plutôt que de prendre un repos de huit jours derrière les barreaux.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

Le recorder de la cité, Me Léon Girard, a dû disposer d'un rôle très chargé lors de la séance d'hier matin. Une douzaine de causes ont été réglées.

Trois gamins, âgés respectivement de neuf, douze et quatorze ans, ont été condamnés à un an de détention dans une maison de correction, ils étaient tous trois accusés de vagabondage. On avait à leur reprocher bien des choses, entre autres: émigration de l'école Ste-Marguerite, tentative de vol de troncs d'églises, vol d'une montre de \$35, échangés pour un lapin de 35 cents.

Un autre jeune, condamné à l'école de réforme le 15 septembre, s'est évadé de cette institution après un stage de trois semaines. Il fut capturé et retourné à la maison de réclusion.

Un joli minois de 22 ans, tout menton, yeux couleur de ciel, vers le président du tribunal pour implorer la clémence du tribunal mais elle ne réussit qu'à faire ajourner sa cause, pour plus ample information, à quelques jours. La belle a fait la promesse de ne plus recommencer, elle a pris vite une allure funèbre. La police dut intervenir pour appréhender l'un des matelots et la jeune fille voulut se mêler de l'affaire, pour tout empêcher et même s'assura de se rendre à l'entrée même de la prostitution. Comme elle était fort émue, quelle parole fut contribuant ainsi à troubler la paix et se mêlant de ce qui ne la regardait pas, on dressa contre elle une accusation de vagabondage et on l'invita à se reposer dans la cellule des femmes.

Un marin qui chancelait, d'avoir trop bu, une vitrine que se cassa, sous une pression trop forte, vola deux éléments suffisants pour faire une cause chez le recorder. Le marin en question a brièvement promis de ne plus recommencer. Le policier abîmé binette photographique de certains personnages, à la porte d'un atelier de photographie de la rue principale. Ça lui a coûté \$5 en amende, quelques autres dollars en frais, et en plus l'obligation de payer les dégâts.

Trois matelots qui pratiquaient le roulis et le langage, en dehors de leur navire, et pour une autre raison qu'une mer démontée ont préféré payer \$5 d'amende et les frais, plutôt que de prendre un repos de huit jours derrière les barreaux.

Un autre loup de mer, un fier-à-bras cette fois-ci, a tout simplement refusé de circuler et insister pour promener son ivresse tapageuse et vacillante dans nos rues. Résultat: amende de \$10, les frais ont été payés par le propriétaire. Le policier évaluait le surplus de liquide qui avait absorbé, en plénitude, sans la moindre pitié, le frais, sans la moindre pitié, le frais.

Les matelots en soukette en font souvent de bonne. Les faits de la vie de deux marins anglais ont été signalés entre tous. Ivres morts, ils s'emparèrent de deux bicyclettes et partirent sur la grande route... Mais la randonnée ne fut pas longue. Après quelques zig-zags et détournements cambrioles, ils se trouvèrent sans bicyclette, les policiers recueillirent sur le sol et logea contre eux une accusation de vagabondage et d'ivresse... mais pas au volant... Le capitaine du navire régla la note \$10, dans chaque cas.

Deux jeunes pugilistes tentaient de régler leurs comptes. Les policiers firent justice eux-mêmes quand la police s'introduisit dans le débat et trancha le litige en les invitant à se rendre à la préfecture. Comme ils étaient pressés, les jeunes gens fournirent un cautionnement et se rapportèrent pas à la cour du record le lendemain matin.

Et l'on pourrait citer plusieurs autres cas, comme cela.

Le recorder de la cité, Me Léon Girard, a dû disposer d'un rôle très chargé lors de la séance d'hier matin. Une douzaine de causes ont été réglées.

Trois gamins, âgés respectivement de neuf, douze et quatorze ans, ont été condamnés à un an de détention dans une maison de correction, ils étaient tous trois accusés de vagabondage. On avait à leur reprocher bien des choses, entre autres: émigration de l'école Ste-Marguerite, tentative de vol de troncs d'églises, vol d'une montre de \$35, échangés pour un lapin de 35 cents.

Un